VOL. XV — BEAUCEVILLE, BEAUCE, P. Q., JEUDI 12 OCTOBRE 1922 — No 2

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS

Un an $1.50
Six mois 1.00
Etats-Unis 2.50

L'ECLAIREUR

TARIF DES ANNONCES

Mesure agathe: 14 lignes au pouce

Première insertion . . . . . $ .10
Deuxième insertion 05

Tarif spécial pour annonces à long terme.

"L'ECLAIREUR LTEE", propriétaire. — ORGANE DU DISTRICT DE BEAUCE — ED. FORTIN, directeur

GENEREUSES CONTRIBUTIONS

Il convient de porter à la connaissance de nos lecteurs les généreux octrois dont les gouvernements d'Ottawa et de Québec — le gouvernement de Québec, tout particulièrement — ont gratifié la population agricole du comté de Beauce, cette année.

Voici quels ont été les prix distribués aux expositions agricoles et aux principaux concours organisés dans la Beauce, en 1922 :

Une exposition sucrière, $1000.00; Une exposition de comté, $1100.00; Six expositions de moutons, $1200.00; Trois expositions de porcs, $900.00; Deux expositions paroissiales, $275.00 Trois expositions scolaires, $200.00; Une exposition horticole, $125.00; Une exposition de grains, $75.00; Exposition des cercles des fermières, $100.00 Une exposition de volailles, $50.00; Six concours d'alimentation, $700.00; Concours des jeunes éleveurs de porcs $500.00; Concours de récoltes sur pied $150.00; Concours de jardins, $100.00; Concours de légumes, $125.00; Concours d'étable, $100.00.

Total : $6,700.00.

C'est grâce au zèle, au dévoûment et au travail de nos deux députés, l'hon. Dr. Béland et M. Hugues Fortier, et à la générosité de nos gouvernements si les cultivateurs de la Beauce ont pu profiter de ces substantiels octrois. Il faudra donc en savoir gré à ceux qui nous les ont obtenus quand l'heure sera venue.

UN DESASTRE NATIONAL

Une fois de plus, notre province vient d'être sérieusement éprouvée par les violents feux de forêts qui ont détruit des millions de piastres en riches essences forestières. Ce sont là des pertes irréparables et qui constituent un véritable désastre national. Il est pénible de constater, qu'à chaque année, il faille enrégistrer de telles calamités et nos ingénieurs forestiers se demandent avec raison s'il n'y aurait pas un moyen pratique d'épargner de si graves conflagrations.

Chaque année, écrit un confrère, nous sommes exposés à des périodes de sécheresse comme celle que nous avons eue en septembre. Et pendant ces périodes, l'expérience a prouvé que l'incendie une fois allumé, il n'y a pour ainsi dire pas de moyen humain d'enrayer ses progrès. Quand la forêt desséchée prend feu, et surtout si un vent s'élève pour activer la flamme, il n'y a que des pluies abondantes et prolongées qui puissent maîtriser l'élément dévastateur.

"Les mesures de sauvegarde que nous devons rechercher devraient donc tendre à empêcher que ne soit jetée sur les feuilles et les brindilles qui jonchent le sol forestier la première étincelle. Le gouvernement de Québec, après avoir essayé dix autres moyens partiellement efficaces, a envisagé aussi celui-là, lorsqu'il a récemment fait un règlement interdisant aux chasseurs et aux promeneurs l'accès de la forêt sans un permis individuel obtenu d'un garde-forestier.

"Il est possible que ce règlement, à cause de sa nouveauté, n'ait pas été rigoureusement mis en vigueur cette année. Le public est intolérant et aurait pu trouver gênante la formalité prescrite. On a pu ainsi lui donner le temps de réaliser l'opportunité du nouveau règlement.

"Mais l'année prochaine, le public ne saurait trouver mauvais que le gouvernement contrôle avec une extrême rigueur les mouvements du public dans la forêt. C'est le seul moyen efficace de protéger non seulement nos bois, mais la vie des gens qui y habitent. Et si par la suite, le feu éclate encore par suite de négligence, il sera possible de reconnaître les négligents et de les punir."

Ce sont là de sages conseils que l'on devrait suivre rigoureusement et nous ne saurions trop encourager le gouvernement à les faire respecter sans excuse ni tolérance.

BEAU SUCCES

Nous offrons nos bien sincères félicitations au Docteur Fabien Gagnon, actuellement en Europe, à qui le gouvernement provincial vient de décerner la bourse accordée à l'élève qui sortira, chaque année, premier en médecine.

Le Docteur Gagnon passera trois années en Europe, à se perfectionner dans la science médicale, après quoi il viendra ouvrir un bureau à Québec.

C'est un jeune fils de cultivateur, qui fait honneur à sa famille, à sa paroisse et à sa race.

Nous l'en félicitons bien sincèrement.

C'EST UNE TRISTE COMEDIE

Au cours de la campagne qu'il a entreprise à travers la province, le chef de l'Opposition à Québec, M. Sauvé, ferait peut-être mieux de se choisir d'autres lieutenants que ceux qui l'accompagnent.

Il y en a un, entre autres, dont M. Sauvé applaudit les déclarations et qui mériterait d'être renvoyé à ses pénates pour l'honneur et la bonne réputation du parti conservateur : c'est M. Renaud, le député de Laval.

Il y a quelque temps, comme le souligne un de nos confrères, monsieur Joseph Renaud, député de Laval, débitait le chef-d'oeuvre suivant que nous citons de la "Minerve", apr,s notre confrère :

"Monsieur Joseph Renaud a été très "heureux dans son discours et il a fort "intéressé ses auditeurs, en parlant de "la politique de voirie, de la loi des "alcools. Il dit que le gouvernement a "fait dépenser inutilement des millions "aux municipalités pour des chemins "mal faits sous la direction d'employés "du gouvernement incompétents, des "petites jeunesses qui avaient appris "leurs leçons dans de mauvaises con"ditions et qui ne connaissaient rien "des conditions de nos municipalités, "des moyens de la classe agricole et "des rigueurs de notre climat. C'est "comme le ministre de l'Agriculture "avec sa petite jeunesse qui passe son "temps à nous enseigner de faire pon"dre les poules au clair de la lune. "Mettez-la sur une ferme cette jeunes"se-là et elle va crever en quinze "jours."

N'est-ce pas que cette pièce devrait avoir une page spéciale dans nos annales politiques où elle afficherait au grand jour le genre d'éloquence et d'intelligence que les conservateurs débitent aux électeurs.

Et M. Renaud débite, sur le même ton, avec les mêmes arguments, les mêmes sottises, la même ignorance, ses discours aux électeurs qu'il visite en compagnie de M. Sauvé qui voit en lui son principal lieutenant !

Evidemment, M. Sauvé, M. Renaud, la "Minerve" et autres éléments bleus peuvent se livrer à la critique, mais il est inconcevable qu'un chef de parti et son organe puissent applaudir à des propos aussi désordonnés.

C'est un bel échantillon de la campagne de M. Sauvé et de ses lieutenants, des discours qu'ils débitent avec un ridicule qui n'a pas d'égal.

Mais le peuple est intelligent et il sait comment apprécier les éminents services des "petites jeunesses" dont parle avec tant de dédain M. Renaud et qui distribuent avec tant de dévouement les fruits de leurs années d'études sérieuses pour le bien général de toute la population de la province.

ET MONSIEUR SAUVE NE PROTESTE PAS !

Au moment où M. Meighen blâme M. Mackenzie King qui ne veut pas envoyer des soldats canadiens pour aider l'Angleterre à combattre la Turquie, les conservateurs de Montréal réunis au Ritz-Carlton votent une résolution d'estime et de confiance en leur chef.

Ces gens s'appellent des libéraux-conservateurs. Ils disent qu'aucun homme politique n'est tenu en plus haute estime que M. Meighen et ce sont eux qui voudraient voir le Canada partir en guerre et voler au secours de l'Angleterre.

Retenons bien cela, et nous connaîtrons ceux qui aiment la paix et ceux qui préfèrent la guerre.

Si nous gardons en mémoire l'attitude actuelle du parti conservateur et du parti libéral, nous saurons que ce dernier, qui pense au Canada avant tout, encourt les virulents reproches du premier qui est prêt à tout sacrifier pour sauver (!) l'empire.

Nous saurons aussi que M. Sauvé, qui a l'indignation si facile contre les libéraux, reste muet comme une carpe pour ne pas blâmer ses amis d'Ottawa.

Pourquoi le chef de l'opposition à Québec ne proteste-t-il pas, au nom de son grand parti, du parti de Cartier, contre l'esprit impérialiste et militariste que ne cesse de montrer M. Meighen et ses partisans ?

Réveillez-vous, M. Sauvé, et faites entendre une énergique protestation, si vous ne voulez pas être soupçonné d'agir de connivence avec les tories que le peuple canadien a si honteusement chassés du pouvoir.

JACQUES LEVRAI,
L'"Avenir du Nord".

ON DEMANDE

On demande à acheter un petit coffre-fort de seconde main. Adresser pour informations et prix à :

LA CAISSE POPULAIRE,
Ste-Aurélie.

NE TOUCHEZ PAS AUX "FARMERS" !

— C'est l'avis donné par le premier-ministre de la Saskatchewan, M. Dunning, aux créanciers de ces intéressants contribuables, moins que jamais en état de contribuer. N'y touchez pas: ils sont "cassés". Il n'y a pourtant pas bien des lunes que l'on croyait encore, en notre province et un peu partout à l'étranger. que le "farmer" de la Saskatchewan, propriétaire des terres les plus fertiles du monde, était par essence le type de l'agriculteur cossu, cousu d'or. La statistique disait qu'en Saskatchewan il y avait une automobile par treize personnes, et chez nous on lisait cela avec des yeux d'envie, sans se demander combien de fords et combien de rolls-royces. Aujourd'hui c'est le chef politique de ces braves gens qui déclare : "La Saskatchewan est plus près de la nécessité d'un moratorium qu'elle ne l'a jamais été, et je le dis en pleine conscience de la gravité de mes paroles." On sait qu'un moratorium c'est la prorogation forcée des échéances. "Je vous dois de l'argent le 1er octobre 1922 ? Je ne le nie pas, cher monsieur, mais veuillez donc repasser le 1er octobre 1925, comme mes députés, souverains en l'espèce, vous y invitent. En attendant, vous pourrez méditer sur les propriétés fatidiques du nombre 13 — de mon auto pour chaque groupe de 13. Ce chiffre ne porta jamais bonheur aux créanciers."

Le Canadien-Français, quand on lui fait entrevoir pour ses enfants l'égalité économique, sourit d'incrédulité, hausse les épaules : les Anglais ont une telle avance ! Il ne réfléchit pas que depuis la guerre, c'est-à-dire en moins de quatre années, rien qu'à économiser trois autos sur quatre, il a rattrapé dans la voie de l'aisance l'opulent "farmer" de l'Ouest. Produire, économiser, placer ses économies en valeurs sûres au plus fort rendement possible : voilà, à moins de trouver une mine d'or et de pouvoir la garder, les trois seuls moyens de s'enrichir. Notre concitoyen anglais a dans les grands capitaux un instrument de production qui nous manque (qui ne nous manquera pas toujours, cependant). En revanche il n'en tient qu'à nous d'économiser davantage et, selon toute apparence, nous faisons dès maintenant moins de mauvais placements. A Westmount, paraît-il, on compte par douzaines les "millionnaires" qui ne paient pas leurs comptes d'épiceries. Dans beaucoup de cas leurs maisons sont achetées par des Canadiens-Français, des Juifs, des Italiens, qui il y a quelques années leur vendaient de l'épicerie, achetaient leurs vieux chiffons ou décrottaient leurs chaussures. Ne nous laissons pas séduire trop vite par le mirage des belles maisons : il n'est jamais trop tard pour rattraper sur le chemin de la fortune celui qui vit au-dessus de ses moyens.

LA "RENTE".

COLLEGE DE SAINTE-MARIE DE BEAUCE

A PROPOS DU CONVENTUM

Dès les premières nouvelles de l'organisation du conventum de 1923, les adhésions affluent, de tout le Canada et des Etats-Unis, au Collège de Ste-Marie de la Beauce et des comtés environnants; de Québec, Montréal, Lewiston, Manchester, etc., etc.

Nul doute que les anciens, non encore atteints par la bonne nouvelle, s'empresseront, à leur tour, de répondre à l'invitation de leur Alma Mater, et que l'événement qui les réunira tous, l'été prochain, sera couronné d'un grand succès.

Pour hâter l'organisation définitive, le Comité de Recrutement prie tous les Anciens, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, d'envoyer le plus tôt possible, au Directeur du collège ou au secrétaire du comité, M. Gabriel-E. Taschereau, leurs noms, prénoms et adresse actuelle, en même temps que la date de leur sortie du collège.

Qu'on se le dise : il n'est pas question de finissants ou non finissants, d'Anciens du vieux collège ou du nouveau, d'une année ou d'une autre. Tous les anciens élèves qui ont fréquenté les classes du collège Ste-Marie, à un titre quelconque, depuis sa fondation en 1855, jusqu'à nos jours, pendant une période plus ou moins longue, sont cordialement invités à revivre, au berceau de leur éducation, quelques instants de leurs émotions de collège, resserrer leurs liens de bonne camaraderie, et poser les bases d'une aide mutuelle efficace.

ANNIVERSAIRE

Notre député au parlement fédéral, l'hon. Dr. H. S. Béland, vient d'entrer dans sa cinquante-quatrième année d'existence.

L'hon. Dr. Béland était à New-York, mardi. Il a assisté à l'inauguration du monument de Lord Bryce. Mardi, il était l'invité d'un grand banquet donné au Bilt More, à l'occasion de ces fêtes.

Hier, M. Béland était à Washington, où il figurait à l'inauguration du monument d'Edmond Burke.

L'honorable ministre fêtera, aujourd'hui, le 53e anniversaire de sa naissance. Nous sommes heureux de lui présenter nos souhaits de longue vie et de bon voyage.

AVIS

Tout cultivateur ou toutes personnes qui désirent s'établir sur une terre ou établir quelques-uns de ses enfants, avec roulant ou non, peuvent s'adresser en toute confiance à:

JOSEPH BUREAU
Agent immobilier
Lambton, - Co. Beauce
Conditions faciles : ouvert à toutes transactions.

15-2-23.

L'ELECTRIFICATION DES CHEMINS DE FER

Voilà une question sur laquelle nous ne nous lasserons pas de revenir, car elle intéresse au premier chef l'avenir même de notre pays et en particulier de notre province. La réponse défavorable faite par le ministère des chemins de fer à la simple demande de mise à l'étude du Dr Desiauriers apparaît de moins en moins péremptoire, depuis que la grève des charbonniers américains a failli nous placer en si belle posture. Les preuves s'accumulent qu'au contraire l'urgence du problème commence à s'imposer à tous les esprits. L'hon. M. Taschereau disait dernièrement à un banquet de marchands détaillants, en parlant des dix millions de chevaux que représentent les forces hydrauliques québecquoises :

"Il n'y a actuellement que le huitième de ces forces en exploitation, et les ingénieurs-experts prétendent qu'il en coûterait relativement peu pour utiliser les chutes disponibles....

Lorsque nous songeons à toute cette houille blanche mise à notre portée, et que nous nous trouvons à la merci d'une grève de mineurs comme celle qui sévit aujourd'hui aux Etats-Unis et qui nous menace à la fois dans notre vie industrielle et domestique, ne devons-nous pas nous demander si l'heure n'est pas venue de développer nos énergies électriques à leur pleine capacité, et de mettre au service de notre peuple les immenses ressources dont nous avons été comblés ?...

Je tiens de source autorisée qu'il faudrait au plus dix mille chevaux-vapeur pour électrifier les cent quatre-vingts milles de chemin de fer qui séparent Montréal de Québec. Si l'on prend ce chiffre pour base, l'on voit combien il nous sera éventuellement facile de faire circuler des trains électriques sur toutes les lignes de chemin de fer qui desservent notre province et de nous libérer du joug économique sous lequel nous tiendront les Etats-Unis tant que nous dépendrons d'eux pour la houille noire.

Nous avons sujet d'être fiers des barrages qui ont été érigés sur plusieurs cours d'eau de notre province.....

Je suis heureux de déclarer que le gouvernement se propose de commencer sous peu la construction du barrage de Kénogami, en vue de réaliser le programme que nous nous sommes tracé de substituer autant et aussi tôt que possible la houille blanche à la houille noire. C'est une politique de libération économique que nous sommes résolus à mettre à exécution."

Le 23 août le **Star** annonçait que la Hull Electric Co. passait des marchés pour l'aménagement des chutes Paugan, à 35 milles de l'embouchure de la Gatineau, d'une force potentielle de 150,000 forces. Or, la H. E. Co. est notoirement une filiale du Canadien-Pacifique, et son directeur général à qui nous demandions si les chutes Paugan n'étaient pas aménagées pour fournir l'électricité à un secteur de ce chemin de fer, a répondu en souriant que la chose n'était pas impossible.

Dans le Québec, — province la plus intéressée en l'espèce, — tous les éléments d'une expérience probante, sinon concluante, se présentent à nos gouvernants. Il y a, sur la rive gauche du Saguenay en amont de Chicoutimi, et sur le côté nord du lac Saint-Jean, une région éminemment propre à l'agriculture et à l'industrie, beaucoup plus densément peuplée que ne l'était la région du Mont-Laurier lors du prolongement du chemin de fer du Nominingue, ou que ne l'est aujourd'hui le Témiscamingue québecquoise. Cette région, très riche en forces hydrauliques, n'a pas de chemin de fer; on estime que le rail y ferait surgir dès les dix premières années une quarantaine de paroisses nouvelles. Il appartient à la Province d'y réaliser, dans l'intérêt de la colonisation française, une entreprise qui laisse les capitalistes anglais indifférents parce que, pour le moment, leurs intérêts ne s'étendent pas jusque-là. Il faudrait des millions pour transformer la force motrice des vieux chemins de fer, mais un chemin de fer nouveau peut probablement s'aménager au même prix qu'à la vapeur, et même à meilleur marché ; sur ce point, l'expérience du Roberval-Saguenay paraît concluante.

C'est d'ailleurs PAR MOTIF D'ECONOMIE que la France électrifie en ce moment ses vieux réseaux du Midi et du Sud-Ouest, comme en fait foi cette déclaration récente du ministre des Travaux publics, M. Le Trocquer, à un rédacteur du **Matin** :

"Si rien ne vient se mettre en travers de notre effort, dans vingt ans d'ici tous les chemins de fer français au-dessous de la Loire marcheront à l'électricité. Sur plus de la moitié du territoire national, le long de nos rails, on ne verra plus s'élever un panache de fumée, et nous économiserons, bon an mal an, trois millions de tonnes de houille..... Ce sera la plus grande transformation qu'aura vue la génération de la guerre."

Si la France électrifie ses vieux réseaux pour économiser de l'argent, le gouvernement de Québec pourrait sans doute en électrifier un nouveau pour la même raison. Nous attendons cette initiative de M. Taschereau. La prise en régie du commerce des boissons était une entreprise autrement redoutable.

LA "RENTE".

LES EAUX COURANTES

Nous accusons réception du dixième rapport de la Commission des Eaux Courantes de Québec. Ce rapport renferme des renseignements précieux pour tous ceux qui s'intéressent au grand problème de la houille blanche.

Pour ce qui concerne la Beauce, sauf une suggestion de M. l'ingénieur Bourbonnais, relative à la construction de piliers à l'embouchure de la rivière du Loup pour empêcher la descente des glaces, nous avons rien trouvé des intentions du gouvernement en ce qui regarde la question des digues.

Quand la chose viendra-t-elle ? Nous commençons à désespérer.

VÊTEMENTS
FASHION-CRAFT



"L'Art fait des Conquêtes"

"COMME tu as bon air dans ton pardessus neuf, Jean! Fashion-Craft, n'est-ce pas? J'en étais sûre. La coupe est parfaite. Il n'y a rien de tel que le travail à la main pour donner à un pardessus ces lignes allongées et gracieuses. Le col te va à merveille. Au revoir, tu as de la chance d'être si bien habillé."

Fabriqué en belles étoffes écossaises, ce modèle Northfield est la création la plus élégante de la saison. Ses manches Raglan qui tombent droit du col et d'une seule pièce donnent un air de jeunesse et de sveltesse. On peut boutonner le col jusqu'en haut en cas de mauvais temps. Exclusif, sans extravagance, vous serez sûr que c'est un Northfield s'il porte l'autographe de Fashion-Craft.

Le modèle du style et de la qualité depuis 18 ans au Canada.

F. F. RENAULT
ENRG.
BEAUCEVILLE

Vient de paraître

L'APPEL DE LA RACE

UN NOUVEAU ROMAN APPELE A UN GRAND RETENTISSEMENT

"L'appel de la Race", roman du Canada français, par Alonie de Lestres, l'Action française éditrice, Montréal.

Sous ce titre, à la fois mystérieux et claironnant, vient de paraître un roman dans lequel se trouve symbolisé l'effort du peuple canadien-français pour échapper à l'étreinte anglo-saxonne. C'est une oeuvre appelé à un grand retentissement partout où Sa Majesté la Langue française possède des adeptes, des défenseurs.... ou le contraire. Sur le fond historique de la persécution scolaire en Ontario, autour de la grande lutte qui eut son point culminant au Parlement fédéral, en 1916, au moment du célèbre débat sur la "motion Lapointe", mettant en scène de non moindres personnages que Sir Wilfrid Laurier, le sénateur Landry, M. Ernest Lapointe et nombre d'autres hommes publics connus, l'auteur a tissé une trame palpitante de vie et d'observation dans laquelle intervient un drame conjugal, celui du mariage mixte, ou l'analyse psychologique pénètre comme un scalpel jusqu'au plus profond des chairs. Entre un homme public défenseur des droits de sa race, et une épouse appartenant à l'autre race, comment l'accord et l'harmonie pourront-ils subsister, ainsi que dans le coeur de leurs enfants, nés français, grandis anglais. Troublant problème, que l'auteur a traité avec une grande connaissance du coeur humain et milieux politique canadien. "L'Appel de la Race", constituera certainement l'événement littéraire — voire politique-littéraire de l'année. L'Appel de la Race, volume de 288 pages, 90 sous est en vente à l'Action française, 369 rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies.

BRYANT BROTHERS
LIMITEE

Membres de la Bourse des Mines de Montréal.
84 rue Saint-François-Xavier
MONTREAL.

—o—

Le quartier des valeurs en mines.
Cotations quotidiennes fournies sur demande.
Ligne télégraphique privée.
Correspondances et toutes facilités de courtage offertes.

ETABLI EN 1899.

15-10-22

Le Tabac de Qualité
OLD CHUM
En boîtes métalliques d'une ½ lb.- et en paquets



L'arome agréable du THÉ PRIMUS, sa saveur captivante et la belle couleur qu'il donne en infusion, en font un thé d'une supériorité incontestable.

NOIR OU VERT

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, - - - - - - - - - MONTREAL

THÉ PRIMUS THÉ PRIMUS THÉ PRIMUS THÉ PRIMUS

Page Feminine

LA MERE

L'autre jour, tandis qu'au dehors la bise sifflait lamentablement, je me suis surpris, dans la quiétude du coin du feu, à rêver au passé, à des jours plus heureux, aux bien-aimés partis depuis longtemps pour les joies de l'au-delà.

Ma pensée errait, et avec elle, involontairement, erraient autour de moi mes yeux.

Et voici que les arrête au passage un portrait appendu au mur, où une vénérable figure de femme, auréolée de cheveux blancs, me sourit doucement.

Je ne puis attarder mes regards sur ce portrait sans que s'allonge devant moi toute la perspective de ma jeunesse, de mon enfance, jusqu'aux plus lointaines années. C'est ainsi que je revois ma mère bordant, avec toutes sortes d'ingéniosités, pour me le faire paraître plus doux et plus chaud, le petit lit où elle vient de me coucher, et moi, rebelle, le défaisant en des moments d'irritation où souvent je l'atteins elle-même assez brutalement des pieds ou des mains. Mais elle recommence avec patience, me domptant avec des câlineries nouvelles, mêlées quelquefois de colères feintes, dont le ton est si tendre qu'elles sont encore des câlineries.

Cette petite scène, que chacun retrouve dans ses souvenirs, n'est-elle pas une naïve image de cette chose à la fois cruelle et heureuse, de cette chose sublime, la vie d'une mère ? "Comme on fait son lit, on se couche", dit un proverbe. Toute sa vie, la mère veut que son enfant soit bien couché, lui border son lit; hélas ! plus il grandit, plus elle doit pour cela lutter contre lui, emporté toujours davantage en des mouvements de passion ou d'orgueilleuse indépendance.

La lutte contre lui, au temps de l'enfance, n'était qu'un tendre jeu et un plaisir; plus tard, c'est une cause de souffrances et de douleurs, même quand l'enfant est parmi les meilleurs. Y a-t-il une mère qui n'ait reçu au coeur quelque meurtrissure de son enfant.

Au moment même où nous faisons la blessure, nous ne nous en rendons pas toujours bien compte, ou nous n'en comprenons pas la gravité. Mais combien nous voudrions la lui avoir épargné quand nous y songerons plus tard, quand nous ne pourrons plus en demander pardon à la chère victime, qui ne sera plus là.

"Une mère, dit Mgr Dupanloup, c'est, dans une grandeur modeste, mais divine, ce qu'il y a de plus vénérable, de plus généreux, de plus doux sur la terre. La couronne de la dignité maternelle est belle, elle descend des cieux; c'est Dieu lui-même qui la dépose sur le front de la vertu..... Et, bien qu'il y ait ici-bas des épines entrelacées aux joyaux de cette glorieuse couronne, la femme chrétienne la porte avec joie; elle en chérit les douleurs aussi bien que les gloires. Cette parure la purifie; elle sait que de là viennent les droits sacrés qu'elle possède à la vénération et à l'amour de ses enfants, au respect de leur père et au secours de Dieu."

Ah ! petits enfants, petits enfants, laissez votre mère vous border votre lit, laissez-la vous "border votre vie", et si, plus tard, quand vous serez hommes, il vous semble que ses nobles mains sont devenues trop tremblantes pour cette tâche, donnez-lui, au prix de quelques sacrifices d'amour-propre et d'intérêt, l'illusion que vous êtes petits enfants encore, qu'elle vous possède entiers et est maîtresse de vous comme jadis.

Les joies que vous lui aurez procurées, quelque bons fils que vous ayez été, vous paraîtront toujours inférieures aux maux qu'elle a soufferts à cause de vous, le jour où vous ne l'aurez plus. C'est alors que vous éprouverez bien ce que vaut une mère. Lorsque se sera retiré de vous à tout jamais le rayon de son sourire et de son regard, vous sentirez que la vie se fait plus froide autour de vous. Vous éprouverez que vous avez perdu une affection, à côté de laquelle il peut y avoir d'aussi ardentes et d'aussi dévouées, mais jamais d'aussi pures et d'aussi émouvantes.

Les années, le spectacle de la vie, qui habituent l'homme à toutes les déceptions, à toutes les vicissitudes, à tous les oublis, ont beau accumuler, comme on dit, du bronze autour de son coeur; il y a toujours dans ce bronze, une petite fêlure par où passe, à certains moments, le souvenir de la mère réveillant dans le coeur une émotion sourde, une douleur latente.

Il n'y a qu'un amour plus pur encore et plus grandiose que celui de la mère. C'est l'amour en Dieu et l'amour de celles qui, n'ayant pas d'enfants, aiment les autres en Dieu.

LA ROSE FANEE

La rose du jardin que j'avais méprisée
A cause de son simple et modeste contour,
Sans se baigner d'azur, sans humer la rosée,
Dans le vase, captive, a vécu plus d'un jour.

Puis lasse, abandonnée à ses pâleurs futales,
Avant d'éclore et de s'épanouir,
Elle laissa tomber lentement ses pétales,
Indifférente au soin de vivre ou de mourir.

Lorsque l'obscur destin passe, sachons nous taire.
Pourquoi ce souvenir que j'emporte aujourd'hui !
Mon coeur est trop chargé d'ombres et de mystère;
Le spectre d'une fleur est un fardeau pour lui.

SAINT GEORGES DE BOUHELIER.



10 cents le paquet

Dans toute réunion d'amis, fumeurs de pipe, vous trouverez le LONG TOM, le tabac favori, riche, doux, moelleux, qui fera vos délices.

Rock City Tobacco Co Limited
Quebec

TABACS Domestique et de Virginie

LONG TOM

LES HORREURS DE L'INDIGESTION

Soulagées par "Fruit-a-tives", le Médicament à Base de Fruits

L'indigestion, est une des plus sérieuses maladies de l'heure présente, parce qu'elle est la cause de désordres graves.

Le Fruit-a-tives soulagera toujours de la mauvaise digestion, parce que ses tablettes tonifient les muscles de l'estomac, augmentent la quantité des sucs gastriques et font disparaître la constipation qui accompagne d'habitude la mauvaise digestion.

50c la boite: les 6, $2.50. Boîte d'essai: 25c.

Chez les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives. Limitée, à Ottawa.

SOUVENIR

A l'occasion du Conventum des anciennes Elèves du Couvent de Jésus-Marie, 28 septembre, 1922.
Amoureusement dédié à mon Couvent de Beauceville.

Je l'ai revu pour la centième fois peut-être !..... Je venais, avec un bon nombre d'anciennes accourues de tous lieux pour fêter ses "Noces d'Argent". Une plume plus habile que la mienne vous dira l'accueil royal qu'il nous fit. Pour moi, dont le talent de bien dire est médiocre, je vous ouvrirai seulement mon coeur..... et, vous lirez.....

Donc, c'étaient les "Noces" ! Pour toute une journée, l'Alma Mater avait ouvert ses portes; et, ses filles, de tout âge et de tout rang, ce pressaient dans ses murs. Il y avait un grand bruit de paroles et de rires ; les paroles étaient douces et fortes, les rires émus et bruyants. J'ai vu aussi des larmes couler de certains yeux..... Dehors, il y avait du soleil, de l'azur, de la pourpre et de l'or; l'air était enivrant de bonheur !.....

Tout le long du jour, l'âme du Couvent a frôlé la nôtre, et nous avons senti sa chaude tendresse nous envelopper.....

Ah !..... mon Couvent, mon Couvent bien-aimé !..... Quelle puissance d'émotion tu as sur l'âme de tes enfants..... Et qui pourra dire les sentiments dont tu as fait battre leurs coeurs, l'autre jour..... sentiments de réconfort, de paix, de joie et de fierté.

D'avoir vécu quelques heures chez toi nous a reposées, calmées, assagies..... Et, ce n'est pas ton premier miracle, car de toutes les visites que nous t'avons faites, aucune n'a été infructueuse : chaque fois, nous sommes parties plus sages et meilleures.

Sentiments de joie. En vérité, c'est bien de la joie qu'il y a en nos âmes depuis que nous t'avons vu. Nous sentons comme une résurrection qui s'est faite..... il y a au fond de notre être une vie nouvelle qui déborde : tu nous as transformées.....

Sentiments de fierté..... Oui, d'indicible fierté..... car tu es incomparable, ô mon Alma Mater. Non, il ne s'en trouve pas de plus beau, de plus grand que toi..... A ton apothéose, le soir des "Noces", la gloire qui nimbait ton front a fait tressaillir nos coeurs d'orgueil filial..... nous aurions voulu pouvoir crier à toute la salle : "Regardez-le, c'est lui, c'est notre Couvent !"

Cher jubilaire, à notre cri d'admiration, se joint un cri de reconnaissance. Sois béni pour ce que tu es et pour ce que tu as fait pour nous, car, le meilleur de nous-mêmes, nous te le devons. Aux faveurs nombreuses dont tu nous as comblées jusqu'ici, nous te prions d'en ajouter une nouvelle : celle de croire à notre amour et à notre gratitude.

EGÉE.

Saint-Victor de Tring,
9 octobre, 1922.

Bébé est-il Gras? —

Les petits bras et les jambes potelées s'irritent facilement puis s'enflamment. On évite souvent les affections sérieuses de la peau par de fréquents lavages avec le Savon

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé — *Le Meilleur pour Vous*

ALBERT SOAPS LIMITED - MONTREAL

Ouvre les narrines !
Met fin à un rhume
ou au catarrhe

Comment se soulager quand le nez et les organes de la tête sont bouchés.

Comptez cinquante et votre rhume de cerveau ou votre catarrhe est disparu. Vos narrines bouchées s'ouvriront, les tubes à air de votre tête seront débarrassés des obstacles et vous respirerez librement.

Plus de reniflements, de crachements, de décharges muqueuses, de sécheresse, de maux de tête, plus d'efforts pour respirer la nuit.

Achetez chez votre pharmacien une bouteille de "Ely's Cream Balm", et appliquez un peu de cette crème parfumée et antiseptique dans vos narrines. Elle pénètre dans tous les passages à air de la tête, soulageant et guérissant les membranes muqueuses, enflammées et gonflées, en vous donnant un soulagement immédiat. Les rhumes de cerveau et le catarrhe disparaissent comme par magie. Ne restez pas souffrant avec le nez bouché. Le soulagement est certain.

VIE DE LUXE DE LA JEUNE FILLE MODERNE

M. l'abbé J. A. Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne, a sévèrement critiqueé la jeune fille moderne, dimanche dernier, basant ses remarques sur ce qui se passe à Ottawa.

Au cours de ses recommandations sur le rôle des parents envers leurs enfants à l'ouverture des classes, il a fait remarquer que l'instruction est d'une plus grande nécessité que jamais mais certains parents entendent mal leur rôle à ce sujet, lorsqu'il s'agit des jeunes filles.

On s'empresse, dit-il, de leur faire donner de l'instruction dans le but de les faire travailler soit au gouvernement où ailleurs.

Les jeunes filles ne savent rien du ménage, de l'entretien d'une maison. Elles ne connaissent pas le premier mot de la cuisine, elles ne savent pas faire un point de couture, elles ne sont pas capables de tenir une maison, comme l'ont fait leur mère.

Qu'arrive-t-il ? Ce qu'elles gagnent est employé à la toilette et à Ottawa il n'y a plus de distinction entre les différentes classes de la société.

La fille de l'ouvrier porte autant de toilette que la fille de l'homme qui dispose d'un certain revenu. Toutes deux sont habillées richement.

Avec la mode du jour il faut peu d'étoffe pour faire une robe, mais cependant ce peu d'étoffe se vend cher. On pourrait s'habiller plus décemment et à meilleur marché. Les jeunes filles de toutes les classes de la société sont tellement habituées au luxe qu'elles ne songent plus au mariage. Celles qui voudraient se marier trouvent difficilement des maris, les jeunes gens étant effrayés de la perspective de soutenir une famille dans de telles conditions.

Il est impossible pour un mari de donner à sa femme toutes les toilettes dont elle dispose fille, grâce au salaire qu'elle gagne et qui est tout employé au luxe.

Il faudrait qu'un jeune homme gagnât au moins $3,000 par année pour se marier avec l'intention de rencontrer semblables exigences.

Ceux qui se marient avec ces jeunes filles modernes et extravagantes le regrettent en peu de temps, car le goût de la toilette et l'impossibilité de le satisfaire met souvent la discorde dans le ménage.

Certaines jeunes filles se rendent au travail en automobile d'autres invitent leurs amies à des parties de théâtre, ou à des promenades d'auto et seules paient toutes les dépenses. Ceci se passe dans des familles relativement pauvres, mais dont les jeunes filles travaillent et gardent tout pour leurs folles dépenses.

La place de la jeune fille n'est pas au travail en dehors de la maison. C'est ce rôle qui convient à nos jeunes canadiennes-françaises, mais avec la vie actuelle il est regrettable de le dire, la réputation de la canadienne-française diminue.

Les jeunes filles prenant la place des jeunes gens ou leur enlevant leurs chances de promotion nuisent à leur établissement comme citoyens.

Les remarques de M. le curé Myrand, qui représentent l'opinion de milliers de citoyens ont causé une profonde impression. Il est admis que le luxe a atteint un degré dans la capitale que l'on ne rencontre probablement pas dans aucune autre ville du Canada.

LES VITAMINES

Eléments précieux pour la santé, sont des facteurs essentiels dans la croissance de chaque enfant.

L'Emulsion Scott

est un aliment tonique de grande valeur chez les enfants. Elle est très riche en vitamines.

Elle rétablit la santé et aide à la croissance.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 22-1

LE CHAPELET EN FAMILLE

Octobre nous ramène au chapelet, au rosaire; profitons-en pour rafraîchir un peu notre dévotion, si elle se sent de la routine.

Il y a sept cents ans que le rosaire, sous sa forme actuelle, a été apporté au monde par la sainte Vierge dans une apparition à saint Dominique, pour sauver la France de l'hérésie des Albigeois. Plus récemment, lors des apparitions de Lourdes, c'est encore le chapelet que Marie portait à son bras et qu'elle demandait à Bernadette d'égréner à ses pieds.

Ici, au Canada, nous avons au Cap-de-la-Madeleine, un sanctuaire national, consacré à Notre-Dame du Rosaire, où les bénédictions de Marie ne tarissent pas.

Mais, bien longtemps avant cette érection, le chapelet avait voyagé en conquérant sur toutes les rives et dans toutes les solitudes de la Nouvelle-France et dans les deux Amériques, accroché à la ceinture des grands missionnaires jésuites, qui ont fondé les chrétientés des Amériques française, espagnole et portugaise. La récitation du chapelet a toujours si profondément touché notre peuple que, lors des troubles de 1838, quand nos braves Canadiens retranchés dans le cimetière de St-Eustache, attendaient les Anglais qui s'avançaient en nombre pour les écraser, ils égrenaient leur chapelet de la main qui ne tenait pas le fusil.

Dieu merci, la terre canadienne est toujours la terre de Marie : on récite régulièrement le chapelet seul ou en famille; on le récite à l'église, pendant le mois d'octobre; on le récite au chevet des mourants, pendant ces belles et sympathiques veillées mortuaires, qui sont encore si touchantes, surtout à la campagne.

Quelle plus douce cérémonie religieuse peut-on désirer dans nos excellents foyers, que ce couronnement d'une journée de travail par la couronne de roses mystiques qu'est le rosaire, ou le chapelet ? On sait que ce dernier mot signifiait la coiffure de fleurs que les jeunes filles au moyen-âge se mettaient sur la tête aux jours de fête.

***

A la fin de la journée, après les derniers travaux du ménage, ou bien quand les veilleux sont partis, la maman monte l'horloge; le père boit une tassée d'eau ou fait une attisée pour la nuit, et c'est le signal de la prière. L'on s'agenouille, appuyé sur la table ou sur des chaises et la grande prière commence : on prie pour soi et pour les autres, on prie pour les vivants et pour les morts, on prie la sainte Vierge, le Sacré-Coeur, tous les saints; on ajoute quelques intentions et dévotions spéciales, puis on se plonge dans le grand chapelet.

Certes, il y a bien des soirs où l'on trouve ça long : aux fortes journée de la récolte, des battages, des sucres ou des semailles. Il arrive alors, que la vieille maman, prise de compassion se fasse l'interprète de la commisération divine pour dire au lieu de JE CROIS EN DIEU du chapelet : "Aujourd'hui, les hommes sont bien fatigués : ce soir on va dire seulement la dizaine." Il se produit alors un réveil, on change de genou, on est plus encouragé pour répondre et l'on rend hommage à la bonté de la sainte Vierge qui devait en agir ainsi parfois avec saint Joseph, et c'est avec brio qu'on enlève la dizaine, la dizaine minimum que réclame le deuxième degré de l'Apostolat de la Prière.

Oh ! les bons souvenirs qui se rattachent à la prière du soir, au chapelet, sous le regard de la sainte Famille : on entend toute sa vie les voix endormies, voix graves des hommes, voix pitoyables et intermittentes des enfants, que la mère doit ranimer d'un geste qui secoue !..... C'est tout l'esprit de la famille qui se prend ou qui se perd, selon qu'on est fidèle ou non à la pieuse tradition catholique de la prière en commun.

***

Octobre nous conduit au mois du rosaire, à la prière de sept heures dans l'église déjà sombre. Là, c'est le père commun, le curé, qui dit le chapelet, et toute la famille paroissiale qui répond. On s'est hâté de finir les travaux d'arrière-saison et on s'achemine dans les routes déjà frileuses vers le clocher qui a sonné le quart d'heure. Après la prière, on se retrouve comme on peut sur le perron de l'église, on se laisse parfois inviter pour un petit bout de veillée sur la galerie de celui-ci ou de celui-là; puis, quand les enfants s'endorment ou frissonnent, on reprend le chemin de la maison, dans la noirceur où l'on entend brouter des animaux qu'on ne voit pas et dans le froid qui fait grelotter les petits et qui laissera une gelée blanche sur l'herbe et les madriers des ponts.

Le mois du rosaire est beaucoup plus poétique à la campagne qu'en ville, comme l'est d'ailleurs tout le reste. La piété s'orne là de sentiments qui l'aident, la soutiennent, la provoquent. Il est plus facile d'être pieux devant la grande nature de Dieu que sur l'asphalte où l'on est si pressé, si mêlé, si matérialisé. De même pour le chapelet en famille : en ville, il manque toujours quelqu'un. C'est l'un ou l'autre qui n'est pas rentré, ou qui n'aime pas à prier longtemps. Si la maman n'y emploie son autorité, sa diplomatie, ou une grande piété; si le père ne s'associe pas volontiers à la prière commune, de manière à gagner les enfants, c'est toute la dévotion familiale qui croule et disparaît, emportant avec elle le meilleur des sentiments du foyer, cet esprit de famille traditionnel qui a fait la force et la beauté de notre race.

***

Si les mois d'été ont amené quelque part du relâchement dans cet exercice sacré de la prière et du chapelet en famille, que le mois d'octobre arrive à point pour restaurer la bonne coutume.

Obéissons aux désirs du Pape, de tous les papes, qui ont si fortement recommandé, si copieusement enrichi d'indulgences, la récitation du rosaire. "Le chapelet devrait occuper dans chaque famille le rang d'honneur qu'il occupait autrefois, quand sa récitation marquait la fin du jour pour toutes les maisons chrétiennes. Aussi, nous exhortons et supplions tous les fidèles de dire le chapelet, ou tiers du rosaire, tous les jours sans se lasser." Voilà ce qu'écrivait Léon XIII. Et plus récemment Benoît XV : "Le rosaire, plus que tout autre, a universellement le caractère d'une prière collective et domestique."

Disons donc régulièrement le chapelet, privément, en famille ou à l'église. La sainte Vierge saura protéger et bénir ceux qui l'honorent.

LA GRANDE EPREUVE du BON GOUT

LA FETE DE TOUTES LES ELEGANCES

EXPOSITION

des plus belles conceptions de la mode, oeuvres d'artistes dans l'art difficile de la toilette

Les dames sont invitées à notre grande démonstration.

La vision de notre étalage des modes d'automne sera profitable à tous les points de vue.

L'ouverture solennelle aeu lieu, lundi, le 18 septembre et se continuera tous les jours de la semaine jusqu'à la fin du mois.

MYRAND & POULIOT

St-Roch, Québec.

Ouverture Officielle des Modes Authentiques

Le véritable centre des Modes à Québec où l'élégance se joint à la qualité.

Ce n'est pas seulement à l'originalité de ses modèles, et à l'excellence de ses tissus que notre magasin est redevable de sa grande popularité auprès de nos Québecoises, mais aussi à la modicité constante de ses prix.

Votre visite, Mesdames, à notre Ouverture des Modes d'Automne sera très appréciée par nous et avantageuse pour vous en ce qu'elle vous permettra de choisir dans une collection complète et considérable de Manteaux, Chapeaux, Robes et Costumes qui représente le dernier cri de la mode et surtout et avant tout à des prix exceptionnels d'économie.

ATTENTION

Afin d'agrémenter votre visite à nos magasins nous aurons cette année comme par le passé la Promenade des MODELES VIVANTS et orchestre de 2½ hrs à 4½ hrs lundi et mardi.

Syndicat de Quebec

ANGLE ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE
QUEBEC

Des Nouveautés Toujours

POUR DAMES

Grande collection de jolis **Manteaux** garnis de fourrures de différentes espèces et dont les modèles sont pour une large part exclusifs. En vente depuis **$24.90, $29.50, $32.50** et **$38.50**
D'autres depuis . . . . . **$50.00** à **$240.00**

Costumes en tweed de fantaisie, faits sur ordre par le tailleur Fleury, au prix spécial de **$27.50**

50 jolis modèles de Manteaux sport, l'article du jour en demande pour dames, à prix spéciaux **$16.90 $18.50, $22.50.**

200 Robes de serge ou poiret de différents modèles, bleu et noir et couleurs, depuis . . **$9.90** à **$28.50**

Manteaux en drap velours, riche nuance, faits sur ordre par le tailleur Fleury, au prix de . . **$23.50**

50 riches Costumes en drap sedan, garnis de fourrures, depuis . . . . . **$58.50** à **$98.50**

25 Costumes tailleurs, en tricotine bleu ou noir. Valeur, coupe et dessin sans pareils, que nous offrons pour **$34.50**

Jules Gauvin

183, rue
ST-JOSEPH, QUE

Représ. Semi-Ready

Un moment terrible!

"Je me rappelle encore avec effroi les terribles moments que me firent passer les voleurs"

"Que feriez-vous si vous vous réveilliez en sursaut au milieu de la nuit avec la lumière d'une lanterne sourde dans les yeux et si la voix menaçante d'un homme vous disait : "si vous faites le moindre bruit, je tire"? C'est ce qui m'est arrivé à la fin du mois de mars dernier, alors que mon mari était partit dans le bois et que j'étais seule avec mes trois enfants. Chaque fois que j'y pense un frisson me passe dans tout le corps et je ne l'oublierai pas tant que je vivrai, j'ai cru réellement que j'en mourrais, et c'est miracle que mon coeur ait continué de battre. J'étais si faible qu'il m'était impossible de me remuer et souvent une transpiration froide me glaçait. Même à présent lorsque je me rappelle les affreux détails de cette affaire, j'en ai le frisson. Le choc provoqua une fièvre intense et pendant plusieurs heures j'eus le délire. Mon état devint si grave que le docteur abandonna* presque l'espoir de me sauver ; finalement grâce à des soins éclairés je fus hors de danger. Mais le choc m'avait laissée si faible que sans raison apparente, je fondais subitement en larmes. La vie semblait m'avoir quittée ; je continuai à faiblir de plus en plus, à tel point que mon mari et mes enfants se tourmentaient continuellement à mon sujet. Les médecins me prescrivirent des médicaments mais quoique je suivis leurs ordonnances, quelques-uns seulement me firent du bien, et malheureusement ce bien ne durait pas longtemps. Ma famille me demanda si je voulais essayer le Carnol. Je répondis que j'étais prête à essayer n'importe quoi mais que j'étais certaine qu'il ne me ferait aucun bien. Quatre bouteilles de Carnol prises régulièrement ont complètement restauré ma santé et redonné mon ancienne vigueur. Bien que parfois, je me rappelle avec effroi le moment que me fit passer le voleur, je suis mieux et plus forte que je ne l'ai jamais été. Le Carnol est la plus merveilleuse préparation que j'aie employée jusqu'ici pour reconstituer la santé et la force. Il a fait merveille chez plusieurs de mes amis auquels je l'avais recommandé." Mme. McC. de.

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si après en avoir fait l'essai vous pouvez affirmer en toute conscience qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide à votre pharmacien et il vous remettra votre argent. 4-622

VENDU PAR LE DOCTEUR J.-A. DECHENES, PHARMACIEN, BEAUCEVILLE, ET PAR LEONARD GENDREAU, ST-GEORGES.

NOTES HISTORIQUES

(suite)

A PROPOS DU MOT "HABITANT"

Nous trouvons dans l'ouvrage de M. T. P. Bédard, la Comtesse de Frontenac, un article intitulé : A propos du mot "Habitant". Il vient appuyer et corroborer la prétention émise dans notre dernière étude, à savoir que l'appellation de "fermier" ne convient aucunement à nos cultivateurs, mais que c'est encore le mot "habitant" qui est le plus juste et..... le plus estimé de tous.

Un ami me signalait, il y a quelque temps, l'excellent écrit de M. Edward Farrer, publié dans la revue américaine Atlantic Monthly, intitulé : "The habitant of Lower Canada", et il ajoutait : vous qui avez remué la poussière de nos vieux manuscrits, qui avez examiné un si grand nombre de documents historiques, ne pourriez-vous pas nous trouver l'origine authentique du mot HABITANT ? Vous le voyez, ce mot est tellement enraciné dans notre langue, si bien admis partout que nos compatriotes d'origine étrangère sont pour ainsi dire forcés de l'employer pour désigner nos cultivateurs.

Je serais bien embarrassé, lui répondis-je, de donner à présent une autorité, mais cependant j'ai un vague souvenir d'avoir vu quelque chose à ce sujet. Je suis aussi piqué que vous de voir notre brave population agricole désignée par un mot que nos écrivains se refusent d'employer sans le souligner, et surtout que les étrangers trouvent étrange, sinon ridicule; je chercherai.

En effet je cherchai; je cherchai longtemps sans succès; mais, comme le dit mon ami Benjamin Sulte, des piocheurs ne se découragent pas facilement; je continuai donc mes recherches et je finis par trouver.

Mais avant d'aller plus loin il est bon de jeter un coup d'oeil rétrospectif sur l'état social de la Nouvelle-France, à l'époque dont il est question, afin de nous rendre compte des raisons qui donnèrent lieu à l'ordonnance du Conseil Souverain que je citerai plus bas.

Par le départ du régiment de Carignan, la colonie s'était trouvée augmentée de plus de 500 colons, soldats restants, et l'année suivante, en 1668, il arriva encore au pays plus de 600 personnes dont 100 filles envoyées pour former des familles; on comprend qu'elles furent enlevées en quelques jours, aussi la vénérable Marie de l'Incarnation écrivait-elle : "Les cent filles que le roi a envoyées cette année ne font que d'arriver et les voilà quasi toutes pourvues. Il en enverra deux cents l'année prochaine et encore d'autres en proportion les années suivantes. Il envoie aussi des hommes pour fournir aux mariages de cette année: il en est bien venu cinq cents, sans parler de ceux qui composent l'armée. De la sorte c'est une chose étonnante de voir comme le pays se peuple et se multiplie."

Non content d'envoyer des éléments à l'augmentation de la population, Louis XIV, par un édit du 1er avril 1670, ordonne à l'intendant de payer aux garçons qui se marient à 20 ans et au-dessous et aux filles à 16 ans et au-dessous, 20 francs à chacun, le jour de leurs noces, ce qui sera appelé le présent du roi, de plus il accorde aux colons qui auront dix enfants vivants une pension de 300 francs, et à ceux qui en auront douze 400 francs.

Le même édit ordonne que dans les villes et bourgades les habitants qui auront le plus d'enfants soient préférés aux autres pour les charges honorifiques, et bien plus que l'on punisse de l'amende, les pères qui ne marieront pas leurs garçons et filles à l'âge respectif de 20 et 16 ans.

Comme on le voit cet édit était passablement arbitraire, mais il faut le juger avec indulgence en faveur du motif; car il entrait dans la politique du grand Colbert de peupler promptement la colonie de la Nouvelle-France à laquelle il avait voué un intérêt tout particulier.

Stimulée par toutes ces facilités, tous ces encouragements, les mariages se multipliaient et par suite les naissances.

Les colons se mariaient promptement et jeunes, surtout les filles; de jeunes couples comptant 30 ans, âges réunis des conjoints, n'étaient pas rares. Les veuves mêmes ne pleuraient pas trop longtemps leurs époux, sans doute par obéissance aux volontés du roi. Dollier de Casson, dans son Histoire de Montréal, nous rapporte qu'une jeune veuve, très consolable celle-là, convola en secondes noces avant que son premier mari fut enterré.

Des familles de 8, 10, 12, 20 enfants n'étaient pas rares quelques années après, et si le regetté docteur LaRue qui voulait absolument que les Canadiens n'eussent pas moins de 12 enfants, pour conserver les traditions, ajoutait-il, eût vécu dans ce temps-là, il aurait eu complète satisfaction; même on vit un père de famille avoir 26 enfants. Transmettons à la postérité le nom de ce Prince canadien; c'est le sieur Jean Poitras, menuisier établi à Québec.

Comment vivaient ces nombreuses progénitures ? La mère de l'Incarnation va nous l'apprendre : "Il est étonnant, écrit-elle, de les voir (les enfants) en si grand nombre, très beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accidents; un pauvre homme aura huit enfants et plus qui, l'hiver vont nu-pied et nu-tête, avec une petite camisole sur le dos et ne vivant que d'anguilles et d'un peu de pain, et avec tout cela ils sont gros et gras."

Mais il y avait de nombreuses et braves familles établies d'une manière stable habituées dans le pays; il y avait aussi un grand nombre d'hommes paresseux, sans courage et sans volonté d'entreprendre la culture des terres, ou qui aimant les aventures parcouraient le pays sans but spécial, et vivaient d'expédients d'aumônes ou de rapines.

Il y avait encore les coureurs de bois, prédécesseurs de nos voyageurs des pays d'en haut. Ces coureurs de bois s'associaient deux ou trois et munis de marchandises de pacotille ou d'objets d'utilité ils s'en allaient en canot ou à pied au sein des tribus sauvages pour faire la traite, et rapporter des pelleteries. "Le nom coureur de bois, dit l'abbé Ferland, n'avait pas alors la signification injurieuse qu'on lui a ensuite attribuée; ce nom désignait une classe aventureuse, hardie, capable de braver les plus grands dangers au milieu des rapides, dans les forêts, parmi les tribus sauvages les plus féroces. Pendant longtemps, l'on regardait comme un fainéant et un lâche, l'homme qui n'avait pas fait ses campagnes dans les pays d'en haut. On trouvait parmi les coureurs de bois des jeunes gens appartenant aux premières familles du pays".

Mais c'était surtout le vagabondage qu'il fallait atteindre, réprimer et punir. Les vagabonds qui s'appelaient aussi volontaires, rôdaient autour de Québec, Trois-Rivières et Montréal, ainsi qu'autour des forts, à Chambly, à Sorel. Lors de la fondation de l'Hôpital-Général, le procureur-général d'Auteuil prit la peine d'écrire au ministre de Pontchartrain pour lui représenter que cet établissement fait dans le bois, à proximité de Québec, allait encourager la paresse de gens capables de travailler, et servirait de refuge aux vagabonds.

Ces vagabonds faisaient aussi un peu de traite avec les Sauvages qui venaient isolément vendre leurs pelleteries, privilége réservé, par une ordonnace du conseil, aux colons habitués ou habitants. De plus ils commettaient des désordres et se livraient au libertinage.

C'est contre eux qu'il fallait protéger les colons tranquilles, ainsi que les habitants des villes et bourgades; plusieurs fois déjà des règlements de police faits par l'intendant, d'autres ensuite par le gouverneur leur avaient interdit l'entrée des villes, et avaient décrété contre eux des châtiments corporels, mais ces règlements n'avaient été que fort peu efficaces, surtout pour protéger la personne et les intérêts des habitants. En effet quand on les arrêtait et qu'on voulait les punir, ils se disaient invariablement habitants, et prétendaient avoir une habitation, c'est ainsi qu'on appelait alors une terre en voie de défrichement, dans tel lieu qu'ils désignaient à leur fantaisie, c'est alors, sur les plaintes réitérées qui étaient faites depuis longtemps et en dernier lieu d'une manière plus pressante par M. de LaNaudière, commandant à Montréal, c'est alors, dis-je, que, sur la remontrance du procureur-général d'Auteuil, intervint une ordonnance du Conseil Souverain qui se lit comme suit :

L'ESTAT OU IL FAUT ESTRE POUR ESTRE REPUTE HABITANT

Du lundy vingt deux avril mil six cent soixante et quinze Le Conseil Assemblée auquel présidoit Monseigneur le Gouverneur, et où estoient Messieurs de Tilly, Damours, Dupont, de Peyras, et de Vitray et le procureur-général.

"Sur la remontrance faicte par le procureur-général qu'il luy a esté faict plainte par le Bailly de Montreal qu'il y a dans l'Isle du dict lieu nombre de volontaires y commettant divers désordres que pour cet effet le sieur de la Nauguère (de LaNaudière) commandant à Montréal l'auroit invité d'aller au lieu où il y a plus de ces libertins pour les faire faire revenir à leur devoir, ce qu'il aurait faict sans aucun succez. Requérant le dit Bailly une expédition d'ordonnance du Conseil qui condamne ces sortes de gens à s'engager à des Maistres ou se faire habitants; à quoy le dit procureur-général conclud pour l'intérêt du Roy et le bien Public, qui sont fort intéressez par les divers désordres qui se commettent dans tout le pays par tels Vagabonds qui peuvent estre un reste des Coureurs de bois qui jouissent du benifice de la traitte contre la disposition des ordonnaces du Conseil, laquelle traitte n'appartient qu'aux habitants, et cependant la meilleure partie leur est enlevée par ces sortes de gens, lesquels ne contribuent en rien à l'augmentation de la colonie, au contraire la détruise et sont autant d'ennemis domestiques dont on ne peut trop tost n'y plus efficacement s'assurer qu'en les condamnant à s'engager à des Maistres qui puissent répondre de leur conduite autant qu'il se peut, ou à prendre des habitations et y tenir feu et lieu un an durant, avant de pouvoir jouir du bénifice de la traitte avec les sauvages, conformément aux premiers reglements du pays, et le tout dans quinzaine après la publication de l'ordonnace du Conseil, à peine de cinquante livres d'amende pour la première fois, et de punition corporelle en cas de désobéissance, et s'est le dit procureur-général retiré, et estant rentré, a dict qu'il requiert aussi que les Seigneurs ou juges de chaque lieu soient tenus d'envoyer au Conseil tous les ans au rolle des noms des journaliers non habituez, ni mariez qui seront dans leur ressort; Tout considéré Le Conseil en renouvelant les reglements faicts par luy, et les ordonnances faicts par Messieurs les gouverneurs, precédans, et recemment par hault et puissant Seigneur Mre. Louis de Buade V. S., et les argumentant et expliquant autant que besoin seroit, a ordonné et ordonne qu'à l'avenir aucunes personnes en Canada de quelque qualité et condition qu'elles soient, ne pourront jouir du bénifice de la traitte avec les sauvages, mesme dans les lieux de leurs résidences, qu'elles n'ayent une habitation dans laquelle elles tiennent feu et lieu, et où elles travaillent ou fassent travailler annuellement à l'augmentation d'icelle, selon leurs forces et moyens, dont les seigneurs ou juges des lieux seront obligéz chaque année de dresser un estat, et d'en faire un bon et fidelle rapport au conseil pour lui donner connaissance de ceux qui voudraient éluder par adresse ou autrement les dicts reglements et ordonnances, afin d'y estre pourvu, le tout sur peine contre les contrevenans d'amende telle qu'il plaira au conseil de régler, et mesme d'estre déchu de la propriété de leurs habitations sy le cas y eschet; comme aussi que le dict seigneur gouverneur sera prié de continuer d'apporter la mesme exactitude qu'il a gardée jusques icy, en ne donnant des congez de chasse, comme il a toujours faict qu'à ceux qu'on leur certifiera avoir des habitations et y travailler actuellement; et afin que personne n'en ignore, ordonne que le présent sera lu, publié et affiché par toutes les seigneuries, jurisdictions et autres lieux de ce pays que besoin sera, à la diligence du dict procureur-général qui sera tenu d'en certifier le conseil dans trois mois.

FRONTENAC.

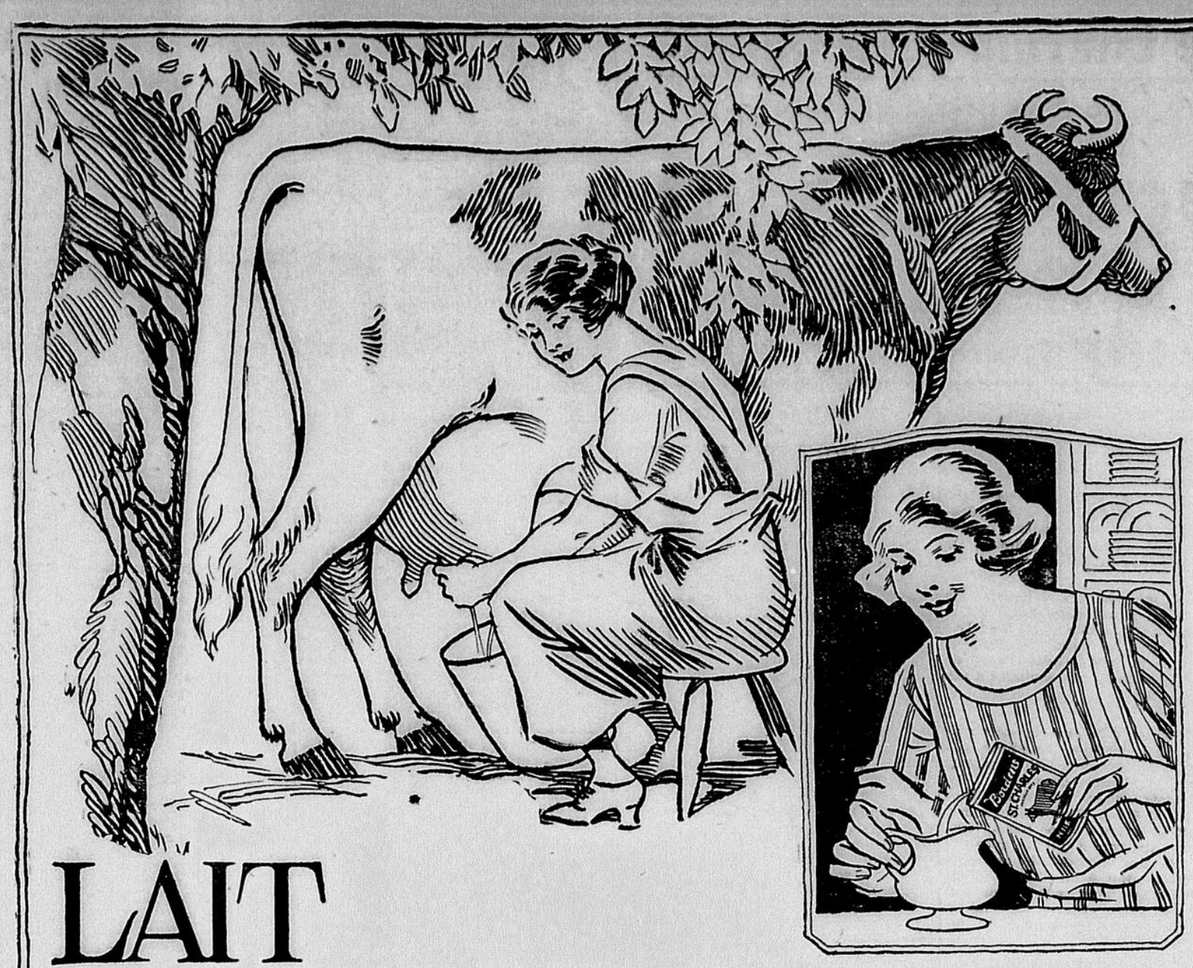
D'après l'ordonnace que je viens de citer, il est évident que le mot habitant dont on se sert encore pour désigner le cultivateur a une origine légale et authentique.

Maintenant ce qui a contribué à en perpétuer l'usage, c'est que toujours, au moins sous la domination française, on s'en servait dans les actes notariés, dans les registres de l'état civil et dans les procédures judiciaires. Ainsi on écrivait invariablement A. B...., habitant de l'île et comté de Saint-Laurent, habitant de Bourg-Royal, etc., etc., tandis que lorsque c'était un citadin qui était en cause, on écrivait, demeurant à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal. C'est ce que j'ai pu constater bien des fois dans les greffes des notaires, dans les registres et dans les pièces des procès.

L'habitant devait, à cette époque, revendiquer, et ce avec raison, son titre d'honneur, car, aux termes de l'ordonnance que j'ai citée plus haut, cette qualification le distinguait du vagabond, de l'homme sans feu ni lieu.

Le colon français est resté ce qu'il était, c'est un admirable colon écrit M. Farrer; il peut manquer d'esprit d'entreprise, mais ses qualités solides ne sont pas surpassées par celles des écossais. Il est un monument vivant de la vérité de ce vieux dicton que bon sang ne peut mentir.

Conservons donc au cultivateur canadien cette appellation d'habitant qui a une origine authentique et honorable, que l'habitant ne rougisse pas de s'entendre appeler ainsi, enfin que les écrivains emploient le mot sans hésitation et surtout sans le mettre en italique.



LAIT

aussi pur, aussi riche en crème, aussi nourrissant qu'au moment de la traite

Oui, et même plus riche que le lait naturel, tel qu'il provient de la vache, parce que l'eau que contenait le Lait St. Charles a été presque entièrement évaporée, et c'est ce qui le rend si crémeux.

Toujours frais, pur et doux, le Lait St. Charles devrait être uniquement employé pour l'usage de la cuisine et de la table: c'est le meilleur lait qui existe.

C'est un produit de confiance *absolue*. Le nom St. Charles a la réputation d'être *le meilleur*. Sa qualité est insurpassable.

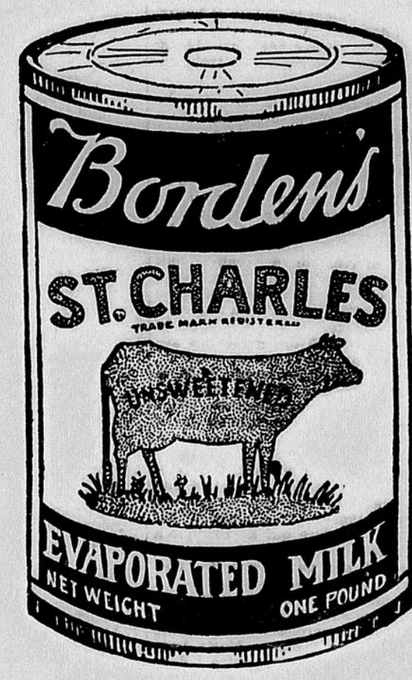
En ayant *sur les rayons de votre armoire* quelques bidons de Lait St. Charles, vous serez assurée d'un ample approvisionnement de lait riche, salubre, toujours à votre portée. *Votre épicier vous le fournira avec plaisir.*

La Cuisinière Borden FRANCO sur demande à The Borden Company, Limited, Montréal.

Recettes à Conserver

GATEAU A UN ŒUF.— ¼ tasse lait St. Charles dilué dans ¼ tasse eau froide; ¼ tasse huile végétale à friture; 2/3 tasse sucre; 1 œuf; ½ cuillerée à thé sel; 1½ cuillerée à thé poudre à pâtisserie; 1 tasse farine d'orge; ½ tasse fécule de maïs; ½ cuillerée à thé vanille; ½ cuillerée à thé essence de citron.

Battez l'œuf et mettez-le en crème avec le sucre, le sel et les essences. Réunissez le lait dilué et l'huile à friture. Tamisez ensemble les ingrédients secs et ajoutez-les au premier mélange en alternant avec le lait. Battez bien. Versez dans un moule foncé de moyenne grandeur, et garnissez le dessus d'amandes, de raisin haché, ou de noix de coco. Faites cuire 45 minutes à four modéré.



Borden's
ST. CHARLES MILK
"Lait de Campagne Pur avec toute sa Crème"



Pour réussir gâteaux et brioches
Qui feront la joie des mioches,
Rien n'égale
LA FARINE REGAL

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

Farine
RÉGAL
Ltd.
St. Lawrence Flour Mills co.
MONTREAL

POURQUOI LES BIERES

CHAMPLAIN

SONT-ELLES EN SI GRANDE DEMANDE ?

C'est parce qu'elles sont

LIMPIDES

RECONFORTANTES

RAFRAICHISSANTES

Si vous ne savez pas où vous les procurer, faites-nous parvenir votre commande et nous saurons vous la faire remplir.





LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE QUÉBEC

COUR SUPERIEURE

CANADA
Province de Québec
District de Beauce

No. 6672.— DAME MARIE ELMINA GIGUERE, épouse de J. Linière Vachon, commerçant, de Saint-Joseph de Beauce, dûment autorisée ester en justice.

Demanderesse

vs

Le dit : J. LINIERE VACHON, de Saint-Joseph, Beauce.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 15 septembre, 1922.

Saint-Joseph, Beauce, 15 septembre, 1922.

PACAUD & MORIN,
Procs. de la demand.

Le Charme et la Qualité

font la distinction du

THÉ

"SALADA"

332 F

"Le Thé le plus délicieux sur le marché"

STE-MARGUERITE

MARIAGES

Mercredi dernier le 27 M. Ovila Blais, cultivateur à St-Gédéon unissait sa destinée à Mlle Annie DeBlois, Institutrice de cette paroisse, fille de M. Edmond De Blois. Le mariage fut béni par M. le Curé.

Le même jour, M. Theo. Bernier fils cultivateur, épousait Mlle Armosa Laflamme, Institutrice, fille de M. Jean Laflamme de cette paroisse, le mariage fut béni par M. l'abbé Giroux, curé de Frampton. Nos meilleurs souhaits à ces nouveaux époux.

DECES

Depuis un peu de temps, la mort n'avait pas faite de victimes dans notre paroisse mais dernièrement, elle a jeté le deuil dans une famille du village ! M. Alfred DeBlois, ancien sacristain et ferblantier est décédé à Willow Bunch Sas. où il était depuis quelques mois, travaillant sur un terrain qui lui appartenait. Après une maladie de quelques jours étant conduit à l'hôpital il fallait mourir loin des siens, sans revoir son épouse et ses petits enfants qui étaient restés à Ste-Marguerite, attendant un retour prochain.

Deux de ses frères qui travaillaient avec lui s'occupèrent de faire transporter le corps du défunt qui arriva à sa demeure lundi le 25.

Les funérailles eurent lieu le lendemain parmis un grand nombre de personnes de la paroisse et d'ailleurs. Le service fut chanté par M. l'abbé Fleury Les porteurs étaient les frères et beaux-frères du défunt !

Il laisse une épouse née Marie-Louise Fournier de Ste-Hénédine et trois enfants.

A Madame DeBlois que cette épreuve si innattendue affecte beaucoup nous offrons nos sincères sympathies.

FEU

La semaine dernière, tel que déjà annoncé le feu a détruit la beurrerie de M. Eug. Métivier, cependant par erreur les journaux mal renseigner ont annoncé que quatre maisons ont été aussi détruites dans cette incendie, ce qui n'est nullement arrivé, l'on a craint tout simplement, mais le bon travail des pompiers volontaires ont empêché après de généreux efforts qu'on ait à regretter cette lourde perte. M. Métivier a perdu beaucoup, mais déjà des personnes généreuses ont promis beaucoup pour lui venir en aide. Avec le concours de M. le Curé, et l'aide des paroissiens, nous espérons que bientôt une nouvelle beurrerie sera bâtie et que tout fonctionnera comme par le passé.

DIVERS

La construction du nouveau presbytère avance assez rapidement malgré que certains matériaux manquants ont retardé l'exécution ! Cette nouvelle demeure de M. le Curé qui ne manquera pas de confort et d'améliorations prouve la générosité des paroissiens de Ste-Marguerite, envers leur pasteur.

Depuis un mois les classes sont commencées, elles sont dirigées par les demoiselles de la paroisse. Voici leurs noms. Au village : Mlles Marie-Ange Pomerleau et Madame Sylvestre ; dans les rangs : Mlles Eva Boutin, Jeanne A. Boutin, Mathilda Drouin, Yvonne Lalliberté, Elizabeth Pomerleau, Régina Lacasse, Marie-Anna Marcoux, Emilienne Boutin, Anne-Marie Bisson. Souhaits de succès.

La semaine dernière deux religieuses de la communauté de N.-D. du Perpétuel Secours étaient parmis nous, faisant une quête en faveur de leur communauté. Partout elles furent reçues généreusement, car malgré que depuis quelques années bien des mains se tendent pour demander du secours, les coeurs et les bourses ne se ferment pas, pour satisfaire les indigents.

LA NOUVELLE REVUE "LA LYRE"

Bienvenue à "La Lyre" ! Cette revue musicale et théâtrale, qui vient justement de paraître, plaira à tous. Elle contient 32 pages de musique et de textes à lire. Ses 16 pages de musique se recommandent tout particulièrement aux amateurs de musique. Imprimée selon les précédés lythographiques les plus modernes, elles donnent des choses ravissantes en fait de valses, fox-trots, marches et chansonnettes françaises. Un seul de ces morceaux vaut plus que le prix de toute la revue. Mais elle publie aussi des photographies de Paderewski, de Galli-Curci, de Féraudy dans un de ses rôles comiques, etc. Elle nous donne des nouvelles très substientielles sur les concerts au Canada et aux Etats-Unis, sur le mouvement théâtral et plus particulièrement sur "La Comédie-Française" de Paris, sur le phonographe et les meilleurs disques du mois. Le Radio remplacera-t-il le phonographe V est un article que tous voudront lire. Adresse : 3 rue Craig-Est, MONTREAL.

ARGENT

La Caisse de Dépôts à Primes paye 6% d'intérêt à ses Déposants (3% tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une Prime de 4%. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses Actions privilégiées.— Renseignements fournis à demande.—Ecrivez à ou venez à 23, rue St-Jacques, Montréal.

FONDATEURS 1919

Hon. A. Turgeon, L.-A. Lavallée, Frs.-C. Laberge, Chs. Duquette, et autres.

ADMINISTRATION :

Hon. A. Turgeon, Président.— L.-H. Taché, Gérant.— L. Clément, Sec.-Trés.—

Vient de paraître

LE LIVRE DES LIVRES

Anthologie critique mensuelle des nouveaux ouvrages littéraires

NUMERO 21

Le "Livre des Livres" est le seul périodique qui vous fournisse en même temps qu'une lecture attrayante, **variée, d'actualité, empruntée aux nouveaux livres, un guide impartial** dont les **critiques** et les **analyses**, ainsi d'ailleursque les **extraits** — parfois illustrés — vous permettent 1o d'être rapidement et bien au courant des dernières productions, 2o de choisir les ouvrages susceptibles de vous plaire.

Il convient de recommander tout particulièrement **"Le Livre des Livres"** aux personnes qui n'ont pas le temps de lire, ni même de parcourir les volumes qui paraissent, ou qui ne veulent, ou ne peuvent, faire la dépense de les acheter — ou même de les louer — et cependant se trouvent, soit par leur situation sociale, leur profession, ou leur simple désir d'entretenir leur culture littéraire, dans l'obligation de connaitre convenablement les nouveautés.

En somme, les rédacteurs de cette revue lisent pour vous, vous font part d'une opinion motivée, vous analysant les livres et vous citent de chaque ouvrage un ou plusieurs importants passages caractéristiques.

Au sommaire du No 21 :

Vestigia Flammae (Henri de Régnier), Le Crépuscule tragique (Abel Hermant), L'Etoile de Joseph (Paul Brulat, Vertige d'Afrique (Edmond Haraucourt), La Chaussée des Géants (Pierre Benoît), L'Empereur des Pauvres (Félicien Champsaur), La Tueuse (Gustave Guiches), Saint Magloire (Roland Dorgelès), Comment il ne faut pas écrire (Antoine Albalat), Les Abeilles mortes (Léon Lafage), La Cavalière Elsa (P. Mac-Orlan), Il y a une volupté dans la douleur (Joachim Gasquet), Les Juifs ou la fille d'Eleazar (Elessa Rhais), Paul Bruiat (Maurice Duplay), Pendant qu'on souffre encore (Jean Rostand), etc.

Le prix très modique du **"Livre des Livres"** (France : un an, 14 fr. ; six mois, 7.50; trois mois, 4 fr. Etranger : un an, 16 fr. ; six mois, 8.50; trois mois, 4.50) et l'intérêt qu'il présente surtout à une époque où le livre est si coûteux, vous engageront certainement à vous y abonner.

Un choix de 12 numéros est envoyé contre 14 fr. en France et 16 fr. à l'Etranger; un choix de 6 numéros contre 7.50 en France et 8.50 à l'Etranger.

"Le livre des Livres" procure tous ouvrages et se charge de l'édition et du lancement des volumes, plaquettes et revues.

Adresser la correspondance au Directeur : M. Gaston MOUSSÉ, 3, rue du Marché-des-Patriarches, Paris (5e).



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit
Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc
129 West 24th Street
New-York, U. S. A.

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

RENTIER EN 20 ANS

La Société de rentes viagères qui est susceptible de vous offrir le plus de bénéfices, la plus grande sécurité et les conditions les plus favorables dans le placement de vos épargnes; nous avons nommé la Caisse Nationale d'Economie.

La Caisse Nationale est la plus puissante institution de rentes viagères au Canada; fondée le 1er janvier 1899, elle a acquis depuis sa fondation une importance et une notoriété telles que l'armée de sociétaires qui la composent ne suffirait pas à expliquer son influence et sa force.

Il y a plus; c'est par l'accumulation d'un immense capital intangible, par la distribution annuelle de véritables fortunes que La Caisse Nationale d'Economie possède aujourd'hui une réputation si avantageusement établie.

L'UNION DES SOUS

Vous négligez d'économiser un dix sous, parce que vous savez qu'il ne peut vous rapporter un intérêt appréciable. Mais si l'on vous offrait du 6 % ou du 7 % pour vos sous, vous accepteriez, n'est-ce pas ?

Eh bien ! La Caisse Nationale est en mesure de vous donner l'intérêt élevé des prêts avantageux pour vos petites économies, grâce à la coopération.

Quand vous placez un dix sous chez elle, cent mille sociétaires font de même, et les sous accumulés représentent alors une somme de $10,000.00 montant qui se place facilement aux conditions plus profitables pour vous et pour vos enfants.

EPARGNER

Mettre de côté, chaque année, une partie de vos économies, afin de vous assurer un revenu viager réellement profitable, si vous comparez vos déboursés de vingt ans avec les bénéfices touchés durant quarante ans et plus, c'est-à-dire, toute la vie.

VOUS INSCRIRE A LA "CAISSE" VOUS ET VOS ENFANTS

La 1ère période sera surtout profitable à vos enfants du fait que les rentes de ce système peuvent leur être versées très jeunes : entre vingt et trente ans d'âge. Profitez donc de ce qu'ils sont en bas âge, pour les faire admettre à la Caisse Nationale; plus tôt ils seront inscrits, plus vite ils jouiront de leurs pensions.

La deuxième période est réservée aux personnes de 21 ans et plus.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

ALBERT MORIN,
Représentant,
Beauceville, P. Qué.

UNE HISTOIRE D'ASSURANCE

Un homme vend sa maison et oublie de transporter la police. — La propriété est détruite.

UN PROCES

Par suite d'un incendie qui détruisait un maison à Daaquam, il y a environ trois mois, un gros différend s'est élevé entre une compagnie d'assurance et le propriétaire de l'édifice incendié. Les parties n'ont pu s'entendre sur la question contreversée et l'affaire a eu son retentissement en Cour Supérieure.

Dans cette cause, M. Ainsley et al, poussuivent la General Accident Fire & Life Assurance Corp., Ltd., et M. Ephrem Robert, mis en cause.

M. Ephrem Robert, qui demeure à East Broughton, est un agent de district pour la compagnie d'assurance. Le 20 septembre 1920, il se rendait à Daaquam et assurait la maison et l'ameublement de M. Ainsley pour un montant de $2,500.

Le 30 mai, 1921, M. Ainsley, vendait sa propriété à un M. Lemay et celui-ci s'engageait à opérer le transport de la police. Il y a 3 mois, la maison était la proie des flammes et les demandeurs dans la présente cause réclamaient de la compagnie le montant de l'assurance, c'est-à-dire $2,500. La compagnie refusa de payer déclarant qu'elle n'était liée par aucun contrat avec MM. Ainsley et Lemay qui lui intentèrent une action en recouvrement du montant ci-haut mentionné.

L'hon. M. Antonin Galipeault, C. R., batonnier, de l'étude Galipeault, St-Laurent, Gagné et Devlin, représentait la compagnie et M. Rosaire Beaudoin est le procureur des demandeurs.

La cause s'est instruite hier après-midi, devant l'hon. juge Malouin et plusieurs témoins ont été entendus.

La compagnie défenderesse prétend qu'en réalité le transport de la police n'a pas été opéré et que pour cette raison elle ne doit rien aux demandeurs.

A M. Ainsley qui réclame le montant de l'assurance elle dit : "Vous avez vendu votre propriété et vous avez perdu vos droits".

A M. Lemay qui réclame à son tour elle répond : "Nous ne vous connaissons pas et nous ne vous devons rien".

D'au autre côté, elle prétend que la propriété avait perdu de la valeur et qu'en vertu de la loi générale qui veut que l'on n'assure une compagnie que pour les $^{2}/_{3}$ de la valeur, elle n'aurait pas opéré le transport aux mêmes conditions.

La Cour s'est ajournée à lundi après-midi.

JOS. COTE, Ltee

IMPORTATEURS ET EPICIERS EN GROS



188, Rue St-Paul,
QUEBEC

Son Rhumatisme a complètement disparu

Une des particularités remarquables du Tanlac, c'est qu'il constitue un excellent traitement du rhumatisme. Des milliers de personnes, de partout, ont attesté qu'il les a soulagées contre cette torturante maladie. Monsieur Edmond Saint-Pierre, 209 rue Saint-Christophe, à Montréal, déclare :

"Pendant quinze ans j'ai souffert de maux d'estomac et de rhumatisme. Je peux à peine décrire les effroyables souffrances que j'ai endurées. Lorsque je commençai à prendre du Tanlac j'étais au lit depuis quatre semaines et dans l'impossibilité presque absolue de faire un mouvement. Le Tanlac m'a complètement débarrassé des maux dont je souffrais et je suis aujourd'hui en parfaite santé à tous les points de vue."

Lorsque l'appareil digestif, le foie et le rein ne fonctionnent pas normalement, l'acide urique et autres impuretés s'accumulent dans les muscles et surtout dans les articulations et y causent du rhumatisme. Le Tanlac pare à tout cela en permettant à ces organes vitaux de remplir normalement leurs fonctions.

Procurez-vous une bouteille aujourd'hui même chez n'importe quel bon pharmacien.

Mandats de Voyageurs

Boites de sûreté et Garde des valeurs

Caisse de Noel

Change domestique et étranger.

Conseils Pratiques

Celui qui dépense tout son salaire néglige de se protéger contre les hasards de la vie.

P-20-F

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Succursale de Beauceville - - - H. E. FILTEAU, Gérant.
Succursale de Ste-Marie de Beauce, - J. H. BERGERON, Gérant.
Succursale de St-Ephrem de Tring, - A. CLOUTIER, Gérant.
Succursale de St-Georges de Beauce, - L. A. NADEAU, Gérant.
Autres succursales : Parkhurst, St-Sébastien et St-Méthode d'Adstock.

PACIFIQUE CANADIEN

4 TRAINS RAPIDES

COURSE DE 5 HEURES

QUEBEC - MONTREAL

DE LA GARE DU PALAIS

"Le Frontenac" Départ 12.30 P.M.—tous les jours.
Arr. Montréal (G. Windsor) 5.30 P.M.

"Le Viger" Départ 3.40 P.M.—Dimanche excepté.
Arr. Montréal (G. Viger) 8.40 P.M.

Retour de Montréal (G. Windsor) 8.00 A.M. tous les jours.
Retour de Montréal (G. Viger) 4.00 P.M. dimanche excepté.

Wagons-salon-observatoire et wagon-restaurant

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES

8.00 A.M. dimanche excepté pour Montréal (G. Viger) wagon-salon-observatoire à buffet.
11.10 P.M. tous les jours pour Montréal (Gares Viger et Windsor). Wagons-lits à compartiments éclairés à l'électricité.

Retour de Montréal (G. Viger) 8.45 A.M. dimanche excepté.
Retour de Montréal (G. Viger) 1.30 P.M. dimanc. seulement.
Retour de Montréal (G. Viger) 11.10 P.M. tous les jours.
Retour de Montréal (G. Windsor) 10.45 P.M. tous les jours.

— Heur normale de l'Est —

Le Service du Pacifique Canadien ne souffre aucune comparaison
IL EST INSURPASSABLE

BUREAUX des BILLETS { 30 rue Saint-Jean Tél: 93 / Château Frontenac Tél: 1840 / Gare du Palais Tél: 663 } QUEBEC

PAPIER-MONNAIE ET VALEURS ALLEMANDES

(Service de la **Rente**, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais-limitée).

Le volume de billets de banque allemands en circulation a augmenté de 14 milliards 226 millions ½ de marks durant la première semaine de septembre. A ce taux, la circulation fiduciaire de l'Allemagne s'accroîtrait de quelque 750 milliards par année. Il n'est pas difficile de prévoir les conséquences de cet abus du papier-monnaie. De fait, tous les économistes prévoient que d'ici à quelques mois le mark sera à peu près sur le même pied que la couronne autrichienne ou le rouble russe.

Beaucoup de spéculateurs, au Canada, admettent cette possibilité, mais ils croient pouvoir se rattraper en achetant, non pas du mark, mais des fonds publics allemands ou autrichiens. Là encore ils font un jeu de dupes, si les valeurs en question sont libellées en marks ou en couronnes. Des obligations de la ville de Vienne qui se vendaient $150 il y a un an s'offrent aujourd'hui au prix de $25. Si leur valeur ne dépendait pas du cours de la couronne, pareille dégringolade serait-elle possible ? La ville de Vienne paiera en couronnes conformément à ses engagements, mais si la couronne ne vaut rien, l'obligataire ne touchera rien. D'une façon générale, on peut dire qu'en Amérique, à l'heure actuelle, le commerce des valeurs de l'Europe centrale donne lieu à toute sorte d'escroqueries.

LEONARD GENDREAU

Pharmacien t Optométriste

EXAMEN DE LA VUE

Kodaks, Chocolats Neilson. Prescriptions de medecins remplies avec soin. Attention toute speciale aux commandes par téléphone et par la malle. Bureau tous les jours.

ST-GEORGES-EST, - CO. BEAUCE

Dr J. N. FORTIN

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface Manitoba.

Bureaux : Chez M. Chrysologue Rodrigue, près du pont.

ST-GEORGES - - - BEAUCE

NAISSANCE

M. et Mme J. A. Gauthier, de St-Georges, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 3 octobre et baptisée le lendemain sous les noms de : Marie Lucienne Jacqueline.

Parrain : Rév. J. C. L. Gauthier, de Jonquière et marraine : Mme Joseph Gagné de St-Georges, grand'-mère de l'enfant.

Nos félicitations.

BROUSSEAU & GROLEAU

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS AUTORISES

Comptabilité de toutes sortes.—Organisation de compagnies où autre.— Auditions municipales.—Faillites ou liquidation.

111 RUE ST-JOSEPH,
QUEBEC.

POUR VOTRE EXCURSION DE CHASSE

Des centaines de sportmen canadiens prennent leur vacance durant la saison de chasse. Ils se préparent maintenant et cette question les absorbe : "Où irai-je ?" L'objectif est, une région d'accès facile où le gibier abonde. Permettez au Chemin de Fer National de vous presenter le "Nouveau Nord" ce vaste territoire qui longe la Ligne du Transcontinental entre Québec et Winnipeg. C'est une contrée vierge et le caribou est particulièrement abondant. Demandez une copie du livret "Où chasser, pêcher et canoter dans le Nouveau Nord" à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National-Grand Tronc ou écrivez à M. C. K. Howard, Agent du Tourisme, Toronto. Cette brochure vous renseignera complètement.

Terres à vendre

Dans la Saskatchewan Manitoba et Alberta. Nous donnons des termes de 20 ans. 10 % comptant sur votre achat. 4 ans sans donner de capital. La balance divisée en 16 paiements égaux. Nos conditions sont exceptionnellement avantageuses. Pour renseignements adressez-vous au :

Canadian Pacific Ry. Co. N. H. Girard Land Agent Eastern Townships Distrcit Lake Mégantic P. Q.

DR. J. ED. SAMSON

Chirurgien-Orthopediste

SPECIALITE : CHIRURGIE DES OS

C'est-à-dire: fractures, luxations, toutes les difformites provenant de la naissance ou de la paralysie infantile

HEURES DE CONSULTATION
2 à 4 heures P.M. — Tél. 5013.
59, rue Sainte-Anne, QUEBEC.

HOTEL-DIEU de Lévis, chaque matin.
ST-FRANÇOIS-D'ASSISE, sur entente.

Docteur ARTHUR FAFARD

SPECIALISTE

de l'Hôtel-Dieu de Levis pour les Yeux, les Oreilles, le Nez et la Gorge

— BUREAU A —

Ste-Marie de Beauce

Chez le Dr. Jacques le 1 mardi du mois.



A moi, les petits amis

Les connaisseurs apprécieront cette valeur remarquable !

Vous êtes de vrais bons cigares! Du Havane enveloppé de Sumatra! Doux et aromatiques. Et 3 pour 25¢. Messieurs! N'hésitez plus!

Rock City Tobacco Co Limited

Elliston

Réellement une Grande Valeur 2.

25 Cigarettes Pour 10¢



Tabac à cigarettes

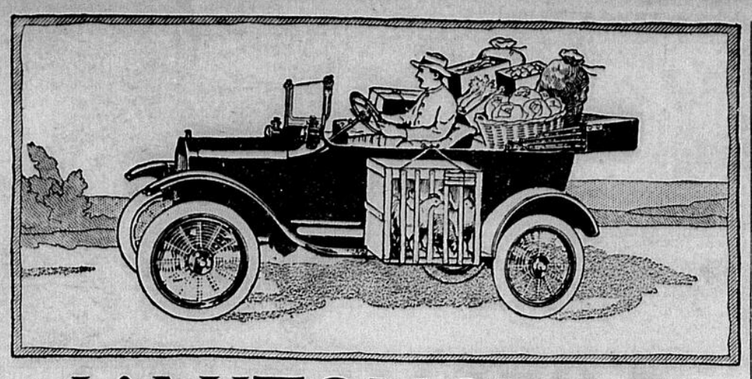
Roulez vous-meme vos Cigarettes

avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN; elles vous coûteront quatre fois moins cher et vous assureront plus de satisfaction, car tous les vieux fumeurs de Cigarettes admettent qu'une cigarette fraichement roulée avec un tabac de choix comme l'OTTOMAN donne bien plus de satisfaction qu'une Cigarette manufacturée.

Le Tabac à Cigarettes OTTOMAN est en vente partout à 10 cents. Chaque paquet est accompagné d'un cahier de papier à Cigarettes.

Rock City Tobacco Co Limited

OTTOMAN



L'AUTOMOBILE

N'est pas seulement un article de luxe fait pour la promenade et le plaisir, il peut vous servir dans maintes occasions, lorsque vous avez des provisions à porter au village ou si vous avez affaire dans une paroisse voisine. Vous épargnez du temps et le voyage vous coûte presque rien, surtout si vous êtes l'heureux gagnant de

L'AUTOMOBILE
QUE NOUS DONNONS GRATIS

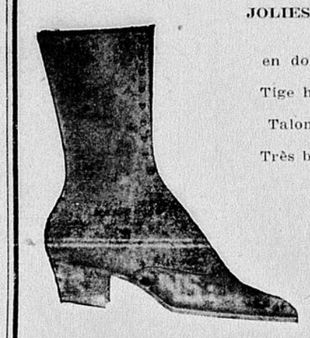
La chance est pour vous si vous achetez à notre magasin. Pour chaque piastre d'achat au comptant, dans peu importe quel rayon, soit par la malle ou à notre magasin, nous vous donnons un coupon vous donnant droit au tirage.

Il ne vous en coûte rien car vous avez toujours la meilleure valeur pour l'argent que vous dépensez ici.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
DANS NOTRE RAYON DE
CHAUSSURES
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Pour garder votre clientèle, il est tout naturel que nous vous vendions des chaussures qui vous donnent satisfaction pour votre argent. Nous vous recommandons celles-ci parce que nous sommes convaincu que nous offrons ce qu'il y a de mieux pour le prix.

BOTTINES DE TOILETTE POUR DAMES



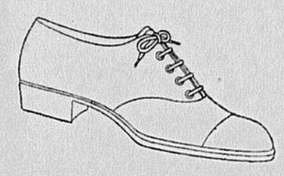
JOLIES BOTTINES en dongola noir, Tige haute lacée. Talon militaire. Très belle valeur.

Pointure 2½ à 7.

3.65 LA PAIRE.

SOULIERS OU BOTTINES

Forme large. Très confortables pour daes âgées ou malades



SOULIERS lacés, en dongola, semelle avec coussin, talon bas en caoutchouc. Pointure 2½ à 7. La paire 2.95

BOTTINES lacées, dans le même fini que les souliers. Pointure 2½ à 7. La paire 4.25

BOTTINES DOUBLEES, CHAUDES ET CONFORTABLES, POUR DAMES



CES BOTTINES sont à tige haute lacée, doublées en fleece de laine. Semelle ainsi que talon militaire en caoutchouc "Neolin" Dessus en cravenette de laine noire. Pointure 2½ à 5½.

LA PAIRE 3.75

Dessus en veau noir ou mahogany. Pointure 2½ à 6. LA PAIRE 3.95

GROSSES BOTTINES D'OUVRAGE POUR DAMES



BOTTINES à forme large, en kip noir, lacées, talon bas. Pointure 3 à 7. LA PAIRE 2.90

POUR FILLETTES BOTTINES LACEES

En dongola noir. Pointure 11 à 2. LA PAIRE 2.35



BOTTINES CONFORTABLES POUR HOMMES

BOTTINE en veau noir, lacée, doublée en laine. Forme demi-ronde ou carrée. Semelle et talon en caoutchouc "Neolin". Pointure 6 à 9. LA PAIRE 6.95

BOTTINE non doublée, en veau kip noir. Forme carrée. Talon en caoutchouc. Pointure 6 à 10. LA PAIRE 3.65



BOTTINES POUR HOMMES MARQUE "ASTORIA"

BOTTINE, forme nouvelle, en veau noir ou mahogany, avec talon en cuir ou en caoutchouc. Pointure 5 à 9. LA PAIRE



BOTTINE en veau mahogany. Forme large. Semelles doubles. Talon en caoutchouc doublé en cuir. Pointure 5½ à 9½. LA PAIRE 9.00

BOTTINES DURABLES POUR GARÇONS

Veuillez remarquer que les prix mentionnés ici vous permettent de chausser vos garçons confortablement et à très bon marché.

BOTTINE en veau kip noir. Forme demi-pointue ou carrée. Semelle et talon en caoutchouc "Neolin". Pour garçons. Pointure 1 à 5 . . . . . 3.60

BOTTINE. Forme carrée. Semelle en cuir 2.95

Même BOTTINE avec semelle et talon en caoutchouc 3.35

POUR GARÇONNETS. Semelle et talon en caoutchouc. Pointure 11 à 13 . . . . . 3.45

caoutchouc 2.95
Pointure 11 à 13 . . . . .

Avec semelle et talon en cuir. Pointure 11 à 13. . . 2.75

Pour PETITS GARÇONS Pointure 8 à 10 . . . . . 2.45





Vraiment extraordinaire pour le prix, Messieurs, est cet

Habit

en bon tweed gris fer. Modèle régulier. 3 boutons. Que nous vous offrons pour

10.95

Dans toutes les grandeurs, de 35 à 40.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

Ne vous préoccupez pas d'avance du choix de votre habit pour cet hiver. Venez nous voir, nous vous aiderons à faire ce choix et vous verrez comme il est facile d'avoir satisfaction à notre magasin.

Nous avons l'assortiment voulu.

Nos prix sont à la portée de votre bourse. Que ce soit un habit ou un paletot que vous désirez, venez nous voir et vous ne subirez aucune déception : nous avons ce qu'il vous faut.



SOIES A PRIX SPECIAUX POUR L'AUTOMNE 1922

SOIE HABUTAI, lavable, pour lingerie, matinées, etc. Bleu copenhague, rouge, rose pâle, bleu pâle et blanc. Largeur 36 pouces. LA VERGE . . . 99c

SATIN pour ouvrages de fantaisie ou doublures. Rouge, vin. Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.09

SOIE TAFFETAS CHIFFON. Gris taupe, gris argent, bleu marin, brun. Largeur 36 pouces. LA VERGE 2.09

SOIE PAILLETTE. Beige, mauve, noir et blanc. Largeur 36 pouces. LA VERGE. 1.49

SOIE DUCHESSE BLANCHE. Largeur 36 pouces. LA VERGE . . . 1.49

SOIE BROCHEE pour doublures. Brun ou gris fleuri. Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.49

SOIE PONGEE rayée bleu et rouge. Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.49

SOIE PONGEE. Couleur naturelle. Pour robes de jeunes filles, matinées, etc. Une belle valeur. Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.09

SOIE DUCHESSE très pesante, pour robes, jupons etc. Vert bouteille, reseda, olice, nil. Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.29

SOIE MESSALINE. Vert foncé. Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.99

SOIE HABUTAI BLANCHE. Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.99

CREPE DE CHINE en soie, pour robes ou matinées. Bleu marin, brun, taupe, vieux rose Largeur 36 pouces. LA VERGE 1.39

CREPE GEORGETTE de soie, pour matinées, etc. Rose pâle, vieux rose, fraise, brun, taupe, blanc. Largeur 36 pces. LA VERGE 1.39

Eloignez de vous les maladies
LA TOUX, LES MAUVAIS RHUMES
en vous approvisionnant de ces bons remèdes de familles.

TANLAC. La bouteille 1.00

ELEXIR huile de foie de morue. La bouteille 85c

RADWAY READY RELIEF. La bouteille 40c

CASTORIA, pour les enfants. La bouteille 35c

TABLETTESE "LAROSE". De racines canadiennes . . 25c

POUDRE NERVINE. Du Dr Mathieu 25c

LINIMENT "RUNDLE". La bouteille 90c



SIROP GOUDRON. La bouteille 30c

LINIMENT "MENARD". La bouteille 28c

PAINKILLER. La bouteille 40c

PILULES FRUIT-A-TIVES. La boite 45c

SIROP composé de gomme d'épinette "Larose" 30c

CACHET "CEDECA". Pour mal de tête 18c

HUILE CAMPHREE. La bouteille 25c

ABBEY'S SALT. La bouteille 35c

VIGORA pour chevaux. Contre la toux. La bouteille 50c

EAU PURGATIVE RIGA. La bouteille 25c

SIROP contre la toux des animaux. La bouteille 90c

RENAULT
ENREGISTRÉE.
MAGASIN A RAYONS

BEAUCEVILLE, — — — QUE.



GARANTIS TOUT LAINE

Complets en Serge Anglaise Bleu Marine

LA PLUS BELLE VALEUR QU'IL VOUS SOIT POSSIBLE DE VOUS PROCURER.

$29.50

Le nombre de ces complets est restreint
Venez immédiatement tandis que nous avons les grandeurs.

P. F. RENAULT ENRG.

MAGASIN A RAYONS

BEAUCEVILLE - - - QUE.

COMMANDES PAR LA POSTE REMPLIES SANS DELAI

ENVOYEZ VOS COMMANDES PAR MALLE

Nous y porterons toute notre attention et vos marchandises vous seront expédiées promptement le même jour.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT PAR MALLE sur marchandises sèches, chapeaux, habits, chaussures et fourrures.

Envoyez assez d'argent pour couvrir les frais de transport sur meubles, vaisselle, épiceries, ferronneries, etc.

GIN PILLS

SI vous constatez que les remèdes ne guérissent pas votre maladie des reins, faites comme Alexandre La Rue, âgé de 72 ans. M. Larue a souffert de maladie des reins pendant des années, lorsqu'enfin il a acheté "Gin Pills." Voici ce qu'il écrit: "Ce remède m'a fait plus de bien que tous ceux que j'avais pris." Pourquoi souffrir plus longtemps? Vous pouvez acheter "Gin Pills" chez tous les pharmaciens. 50c la boîte. Rappelez-vous notre garantie—remboursement de votre argent si vous n'êtes pas satisfait. Demandez un échantillon gratuit à National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Ont. Adresse aux E.-U.: Na-Dru-Co., Inc., 86-88 Exchange St., Buffalo, N.Y.

4387

L'engraissement des boeufs en hiver est avantageux

Depuis plus de vingt-cinq ans, les stations agronomiques fédérales du Canada font des recherches sur l'engraissement des boeufs en hiver. Ces recherches se continuent toujours, chaque année apportant de nouvelles phases et de nouvelles conditions qui demandent à être étudiées. Cependant beaucoup des aspects de cette industrie ont maintenant été étudiés à fond. Ces résultats sont portés à la connaissance du public dans une série de brochures, préparées par le régisseur d'une ferme expérimentale de chaque province canadienne. Les cultivateurs de tous les districts du Canada peuvent donc aujourd'hui se procurer des renseignements fournis par la ferme expérimentale de leur district et qu'ils peuvent appliquer à leurs conditions locales. Nous recommandons donc que chaque cultivateur qui se propose d'engraisser des boeufs en hiver ou qui s'intéresse à cette question, écrive à la ferme expérimentale la plus proche de chez lui pour demander un exemplaire du feuillet sur l'engraissement des boeufs en hiver.

Les feuillets en question sont écrits d'une façon très claire très simple et très lisible. Voici en peu de mots les résultats donnés par ces essais d'engraissement en hiver :

(1) Les auteurs indiquent les bénéfices bruts que l'on peut attendre de l'engraissement des boeufs en hiver et la façon dont ces bénéfices sont calculés.

(2) On voit que ces bénéfices représentent un très bon salaire pour le cultivateur qui conduit ce travail.

(3) On voit que la première mise de fonds nécessaires pour l'engraissement des boeufs en hiver est faible, par comparaison à celle qui est nécessaire pour toute autre catégorie de bestiaux. Il suffit d'un abri ou hangar très simple et très bon marché, représentant non seulement "une" très petite mise de fonds simplifiant aussi beaucoup le travail.

(4) On voit que les récoltes de la ferme rapportent invariablement beaucoup plus lorsqu'elles sont vendues sous forme de viande de boeuf que lorsqu'elles sont vendues en nature. Les aliments non marchands comme la paille, le foin de pauvre qualité, de même que les fourrages marchands, peuvent être vendus sous forme de viande de boeuf à d'excellents prix, et on économise ainsi sur les frais de transport. Le grain cultivé sur la ferme peut être vendu de 10 à 100 pour cnt de plus que les prix de vente locaux, et il n'y a pas de frais de charriage. Il est souvent avantageux d'acheter une petite qnantité d'aliments concentrés pour les ajouter à ces aliments cultivés sur la ferme. Le surplus de bénéfices que l'on tire de cet emploi donne de bons résultats sur la somme dépensée sans parler de la valeur fertilisante du fumier de ferme.

(5) **Sélection des boeufs.** En sélectionnant les boeufs qui devaient être employés pour ces recherches, au cours des longues expériences exécutées, on a beaucoup appris et recueilli beaucoup d'indications sur le type de boeuf le plus avantageux pour l'engraissement d'hiver, en ce qui concerne l'âge, l'état à l'achat et le type : quant au dernier point, savoir, la comparaison du type laitier, et du type de boucherie, la supériorité du dernier pour l'engraissement a été également démontrée. Les résultats de cette sélection sont donnés sous forme de résumé dans les feuillets en question.

(6) La saison d'achat et de vente du boeuf de boucherie varie, mais pour engraisser en hiver, il faut acheter en automne et vendre en hiver ou au printemps, ce qui entraîne presque invariablement une différence considérable entre le prix d'achat et le prix de vente.

(7) Des essais faits pendant bien des années ont démontré que les boeufs décornés mis à l'engrais sont d'un meilleur rapport, s'engraissent mieux, se vendent mieux, et qu'il y a moins de perte.

Ces feuillets traitent de ces questions et de beaucoup d'autres se rapportant à l'engraissement des boeufs, toutes d'intérêt général et local. Nous recommandons à tous les cultivateurs et à tous ceux qui s'intéressent en ces questions de se procurer un exemplaire du feuillet qui convient le mieux à leurs conditions locales.

Ouch! Le mal de dos Chassez le lumbago ou le mal de dos

Enlevez la douleur avec une petite bouteille d'essai de la vieille "Huile St. Jacobs."

Les reins sont la cause du mal de dos ? Non ! Ils n'ont pas de nerfs, conséquemment ne peuvent causer de douleurs. Attention ! Votre mal de dos est causé par le lumbago, la sciatique ou un effort et le moyen le plus rapide de soulagement c'est d'employer l'"huile St. Jacobs" adoucissante et pénétrante. Frictionnez-en la partie malade ou sensible, et instantanément la douleur, la sensibilité, la raideur et l'infirmité disparaissent. Ne restez pas perclus. Achetez une petite bouteille d'"huile St. Jacobs" chez votre pharmacien et soyez souple. Dès qu'elle sera appliquée vous vous demanderez ce que sont devenus le mal de dos, la sciatique ou la douleur du lumbago.

Frictionnez-vous avec l'"huile St. Jacobs" quand vous aurez la sciatique, névralgie, rhumatisme ou entorse, parce qu'elle est absolument inoffensive et ne brûle pas la peau.

COUR SUPERIEURE

CANADA
Prov. de Québec.
Dist. de Beauce.

No. 6483. — Dame Délina Gilbert de St-Prosper, épouse de Ambroise Champagne, cultivateur de St-Prosper, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse,
vs
Le dit Ambroise Champagne,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été institrée en cette cause, le 8ième jour de juillet, 1922.

St-Joseph de Beauce, 8 septembre, 1922.

(Signé)
FORTIER, CLICHE & DUTIL,
Procs de la Demand.

(Vraie copie)
FORTIER, CLICHE & DUTIL
Procs. de la Demand.

SAPHO

POUDRE SAPHO
Détruit mouches, coquerelles, poux, punaises, etc. Pas poison pour le monde. Echantillon envoyé pour 15 cts. en timbres.
Liquide Sapho—Merveilleux pour mites et punaises. Détruit l'insecte et ses oeufs. Ne tache pas.
Kennedy Mfg. Co. - 668 Henry Julien Ave., Montreal

Cour Supérieure

CANADA
Province de Québec,
District de Beauce.

No. 6698. — Philias Moreau, commerçant, du village de St-Joseph de Beauce,

Demandeur,
vs
Appolinaire Veilleux, autrefois du Lac des Anglais, actuellement des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

IL est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

BUREAU du Protonotaire, St-Joseph de Beauce, ce troisième jour d'octobre mil neuf cent viugt-deux.

(Signé) VEZINA & FERRON,
P. C. S.

(Vraie copie)
FORTIER, CLICHE & DUTIL,
Procs. du demandeur.
BUREAU : St-Joseph de Beauce, P. Q.

Mesdames!

Insistez sur cette Marque de Commerce quand vous achetez des Ustensiles de Cuisine

Vous n'achèteriez pas une boîte de saumon sans étiquette? Ni un sac de farine? Bien sûr que non! Prenez donc les mêmes précautions quand vous achetez des ustensiles de cuisine. Insistez sur ceux qui portent la marque de commerce SMP. C'est votre protection et votre garantie de bonne qualité. Demandez les

USTENSILES *Diamond ou Pearl* SMP

Diamond est en acier reconvert de trois couches d'émail, bleu de ciel et blanc à l'extérieur et blanc comme la neige à l'intérieur. Pearl est en acier recouvert de deux couches d'émail, gris perle et blanc, à l'intérieur et à l'extérieur. F63

SMP "QUALITY" TRADE MARK

THE SHEET METAL PRODUCTS CO. OF CANADA LIMITED
MONTREAL TORONTO WINNIPEG
EDMONTON VANCOUVER CALGARY



DACTYLOGRAPHIE

Conseils aux professeurs et aux élèves par le champion du Canada.

DOUZIEME COURS

Mon cher Emile,

Vous voilà remis à l'étude devotre méthode. Je vous en félicite ! Ne vous permettez plus désormais d'écrire sur votre dactylotype un seul mot qui soit étranger aux exercices de votre manuel.

Bien peu d'élèves en dactylographie franchissent l'étape où vous êtes rendu sans tomber dans le piège où vous vous êtes laissé prendre. Maintenant le plus gros de la tâche est fait, si vous savez profiter de cette petite expérience et marcher droit devant vous.

Je vous propose un moyen très efficace pour vous encourager dans les moments de lassitude, c'est de travailler à obtenir le certificat qui vous donnera le titre de membre de l'Association des Dactylographes du Canada. Pour cela faites au moins cinq lignes consécutives, sans faute, de chacun des 405 exercices de votre méthode, et copiez au moins trois fois les exercices sur la correspondance, page 38 à la fin du volume. C'est là le minimum exigé, mais je vous encourage à faire plus. Refaites donc chacun des exercices jusqu'à ce que vous atteigniez la correction et que, au moins, les cinq dernières lignes consécutives, soient sans une seule erreur. Pratiquement le nombre de lignes écrites variera beaucoup et sera généralement en raison de la difficulté des différents exercices.

Aux pages 18 et 19 du D. C. vous trouverez de plus complètes informations au sujet de la médaille qui tient lieu de certificat décerné par l'Ass. D. C., distinction que vous serez heureux de porter comme

Votre ami,
J. H. MAROIS.
Scott, Co. Dorchester.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Quebec Tramways Company pour les fins suivantes : Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit et de construire, opérer et maintenir des tramways et chemins de fer dans la Cité de Québec, et dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres usines de pouvoir, usines à gaz ou pouvoir d'eau dans la Cité de Québec ou n'importe lequel des dits comtés pouvant être utilisés dans le but de fournir le pouvoir a ou pouvant être opérés conjointement avec les tramways ou chemins de fer de la compagnie, et de vendre et distribuer dans la cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés une partie quelconque du pouvoir ou gaz produits par les dites usines ; d'acheter, construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la Compagnie; d'acquérir en entier ou en partie, par achat ou de toute autre manière, le stock capital, parts, sécurités, entreprises, et propriétés du Québec Railway Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light, & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantages pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie; de concéder à quelque compagnie que ce soit dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la compagnie.

Québec, 4 octobre, 1922.

GREENSHIELDS,
GREENSHIELDS &
LANGUEDOC,
Procs. des dem.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Quebec Gas Company, pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des usines à gaz et hydrauliques, des pouvoirs électriques ou autres, usines ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec, ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec et de manufacturer, acheter, vendre et distribuer, des pouvoirs de gaz, eau et électricité et autres pouvoirs dans la cité de Québec, ou dans n'importe quel des dits comtés; d'acquérir, construire et opérer des lignes de téléphone ou de télégraphe avec ou sans fil, qui pourront être requises pour les besoins de la Compagnie; d'acquérir, en entier ou en partie, par achat, location ou de quelqu'autre manière que ce soit, le stock capital, les parts, sécurités, entreprises et propriétés du Quebec Railway, Light, Heat & Power Company, Limited, Quebec Railway Light & Power Company, Quebec Jacques-Cartier Electric Company, Quebec County Railway Company; Quebec Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises, ou quelque partie que ce soit de ces compagnies, pourraient être employées ou opérées aisément ou avec avantage en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie, comprenant toutes ou une partie de leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités ou exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie; de concéder à toute compagnie, dont une partie quelconque des entreprises, propriété, ou autres droits sont acquis par la compagnie, l'autorisation nécessaire pour les transferer à la Compagnie.

Québec, 4 octobre, 1922.

GREENSHIELDS,
GREENSHIELDS &
LANGUEDOC.
Procs. des dem.

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

Changement de l'horaire des Trains Passagers à partir de dimanche le 24 Septembre 1922.

L'ISSANT LA GARE DU PALAIS

7 h. 15 a. m. tous les jours excepté dimanche pour Portland, toutes les stations sur la ligne principale et la division de la Chaudière.

3 h. p. m. tous les jours pour les stations sur la ligne principale New-York, Boston, et Nouvelle-Angleterre. Ce train fera raccordement à Tring-Jonction pour tous les points de la division Mégantic, tous les jours excepté dimanche.

ARRIVANT A LA GARE DU PALAIS

1 h. 50 p. m. tous les jours de Sherbrooke, New-York, Boston et les places de la Nouvelle-Angleterre.

10 h. p. m. tous les jours excepté dimanche, venant de Portland, Sherbrooke et les stations intermédiaires.

DEPART DE LA GARE DE LEVIS

Train No 10 — "Moteur" pour St-Georges, 2.45 p. m., tous les jours excepté dimanche.

Train No 30 — 6 h. 30 p. m., tous les jours excepté dimanche pour Lac Frontière.

ARRIVEE A LA GARE DE LEVIS

Train No 33 — 10.55 a. m., tous les jours, excepté le dimanche de Lac Frostière et Mégantic.

Train No 9 — "Moteur" de St-Georges 10.10 p. m., tous les jours excepté dimanche.

Pour renseignements supplémentaires, horaires, billets, location de places, s'adresser au Bureau de Ville, 30 rue Saint-Jean, Château Frontenac où à la Gare du Palais.

F. O'CONNELL,
Agent de Ville et de District,
du Trafic-Voyageurs, Québec.

DEBENTURES A VENDRE

Nous offrons en vente $20,000 de débentures, portant 8 % d'intérêt payable semi-annuellement, première hypothèque, garantie de tout repos. Vendues en bloc ou par coupures de $100.00 et $500.00. S'adresser à :

BANQUE D'HOCHELAGA,
Beauceville-Est.



"J'aime une bonne Tasse de Thé"— est une expression qu'on entend souvent.

Et que c'est réellement délicieux une bonne tasse de thé !

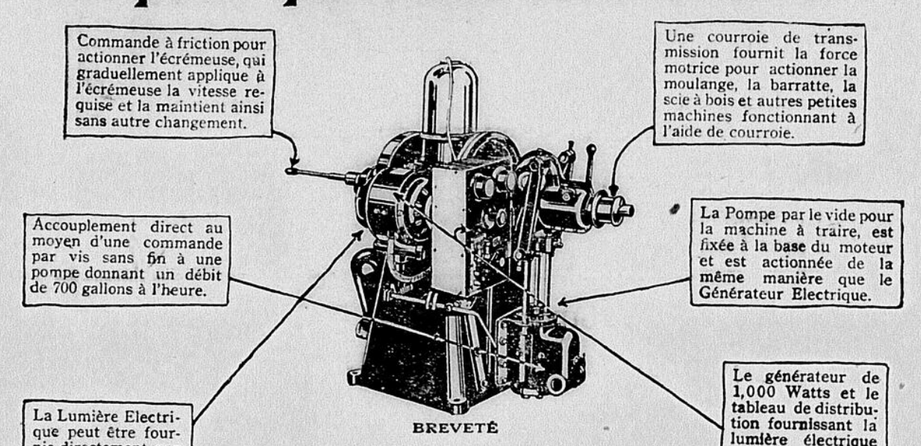
Vous pouvez ressentir le même effet chaque jour avec le King Cole Orange Pekoe — doux et riche arome, ayant un *caractère* qui lui est tout à fait propre.

Approuvé par des milliers qui en font usage comme étant l' "Extra dans le Thé de Choix."

L'appareil LUMIERE EAU ET FORCE Caron

"FABRIQUÉ AU CANADA"

Facilite toutes ces opérations à un prix qui vous conviendra.



JAMAIS jusqu'à présent un moteur destiné à la ferme n'a offert autant d'avantages au cultivateur. L'Appareil Caron offre une assistance si pratique sous tant de formes différentes, qu'aucun cultivateur ne voudra s'en passer, une fois qu'il saura tous les services qu'il peut en attendre et à bien meilleur marché que des autres appareils similaires.

Là où un moteur ordinaire nécessite 27 parties mobiles, le Moteur SANS SOUPAPE Caron, breveté, n'en emploie que trois. Il est tellement simple qu'il ne peut pas se déranger. Il fonctionne pratiquement sans bruit et au prix d'une dépense minime.

Un autre grand avantage que possède l'Appareil Caron, c'est que le moteur peut être acheté séparément, et que l'on peut successivement y ajouter la Pompe et le Générateur d'Electricité, suivant ses besoins.

PRIX QUI VOUS CONVIENDRONT

Moteur seul, y compris base et poulie de transmission	$147.00	Moteur, Générateur et Accumulateurs de 90 Amp. Heure	446.00
Moteur et pièces ci-dessus et pompe à eau	217.00	Moteur, Générateur, Accumulateurs et Pompe	516.00
Moteur et Générateur (Appareil complet de Lumière Electrique.)	307.00	Commande (à friction) de l'Ecrémeuse	18.00
Moteur, Générateur et Pompe à Eau	377.00		

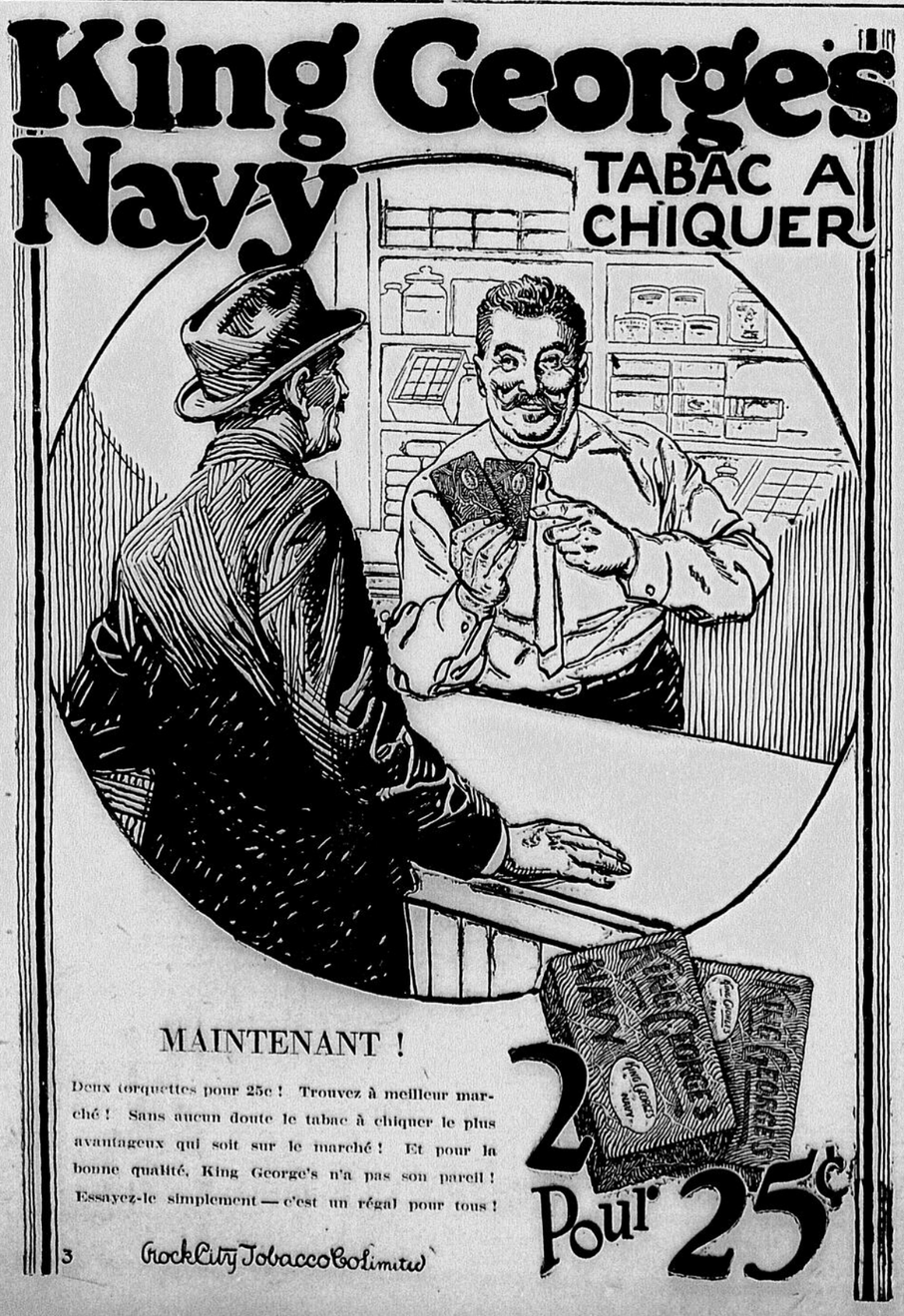
TOUS LES PRIX F. O. B. MONTREAL

Ecrivez et demandez aujourd'hui-même la brochure illustrée gratuite.

CARON FRERES Inc.
233, RUE BLEURY, MONTREAL.

King George's Navy

TABAC A CHIQUER



MAINTENANT !

Deux torquettes pour 25c ! Trouvez à meilleur marché ! Sans aucun doute le tabac à chiquer le plus avantageux qui soit sur le marché ! Et pour la bonne qualité, King George's n'a pas son pareil ! Essayez-le simplement — c'est un régal pour tous !

2 Pour 25c

3 Rock City Tobacco Co Limited

L'aliment pour grandir
—servez-le souvent!

MACARONI CATELLI
"HIRONDELLE"

Servez à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS.

L'EVALUATION MUNICIPALE

Le sous-ministre des affaires municipales prétend que la moitié des municipalités rurales ne sont pas évaluées au tiers de leur valeur. — Tort que nous fait cette sous-estimation. Un exemple topique. — La bête si bête qu'elle se rongeait les pattes.

M. Lavare rentre dans son bureau essoufflé, suant, quinaud.

Son voisin l'observe du coin de l'oeil ! "Lavare vient d'attraper une gratte du patron, se dit-il. Interrogeons-le pour vérifier."

Et ce dialogue pathétique s'engage de la table de travail du voisin à celle de Lavare :

Le voisin — Le patron vous a lavé la tête, Lavare ? Cela ne m'étonnerait pas : vous êtes toujours en retard.

Lavare — Jamais de la vie. Le patron est doux comme un ange et sait que l'horaire des trains de villégiature n'est jamais fixe. C'est bien pis que cela !

Le voisin — Comment bien pis que cela ? Avez-vous appris que la compagnie des cercueils en celluloïde où vous ensevelissez — c'est le cas de le dire — vos économies est en faillite ?

Lavare — Oh non ! Ce qui vient de faire faillite, mon vieux, c'est ma perspicacité. Figurez-vous que j'ai rencontré dans le train un bonhomme qui s'est mis à me parler de ma propriété. Je veux m'en débarrasser et, naturellement, j'ai saisi figurativement cet acheteur éventuel par le cou. Je me suis mis en nage pour le persuader que ma villa avec le garage et le terrain valait au bas chiffre quinze mille piastres. J'exagérais assez peu du reste; mais quelle deveine !

Le voisin — Comment, vous n'avez pas réussi.

Lavare — Je n'ai que trop bien réussi, hélas ! Le malin a disucté, s'est fait tirer l'oreille, a contesté certains chiffres, puis il a fini par se rendre.

Le voisin — Vous avez donc réussi. D'où vient votre colère ou votre déconvenue ?

Lavare — Mais savez-vous qui s'était ? (Il s'éponge nerveusement le front de son mouchoir). C'était..... l'évaluateur municipal, un nouveau que je ne connais pas.

LAVARE EST UN IMBECILE

Lavare, vous êtes un imbécile aurait pu lui dire le voisin. Si vous ne me trompez pas, si vous avez à peine exagéré la valeur de votre domaine pourquoi regretter cette confession involontaire versée dans le gilet d'un évaluateur municipal malin ? Si vous lisiez, par exemple, le très intéressant article que M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, consacrait à la question de l'évaluation municipale, vous verriez que ce sont les types comme vous qui font un tort immense au crédit de la province de Québec — et à eux-mêmes.

M. Morin écrit : "Je prétends que la moitié de nos municipalités rurales ne sont pas évaluées au tiers de leur valeur."

M. Morin soutient que l'évaluation de la propriété foncière dans la province de Québec, fixée officiellement à $1,582,888,738, devrait être du triple. Et il indique les trois maux qui résultent de cette sous-estimation : mal national, mal municipal et mal personnel.

Nous résumons, en les commentant à l'usage de Lavare et de ceux de sa catégorie, les motifs donnés par M. Morin. Le mal national résulte du fait que la province de Québec passe à l'étranger pour plus pauvre qu'elle ne l'est en réalité. Son crédit peut en souffrir et son prestige de seule province canadienne-française et catholique d'Amérique en est amoindri.

Le mal municipal réside dans la restriction consciente du crédit et du pouvoir d'emprunt et, partant, de l'influence de la municipalité. Le crédit, le pouvoir d'emprunt et l'influence d'une municipalité sont fonction de son rôle d'évaluation municipale. Rogner celle-ci c'est regner celles-là.

Le mal personnel est réel et partant, même si peu de gens y songent. Et quelles compensations peut-on espérer ? Aucune. Les dépenses de comté sont reparties sur les diverses municipalités en proportion de leur évaluation. Autrefois chacune pouvait essayer de faire porter à sa voisine une partie plus lourde que celle lui incombait équitablement des charges du comté. C'était violer directement la lettre et l'esprit de la loi. Mais pour parer à ce subterfuge, la loi a été amendée. Le conseil de comté peut faire l'évaluation pour les fins de comté. Il ne reste donc plus le moindre prétexte, même frauduleux, de donner à sa propriété une moins-value. L'individu qui y recourt se nuit à lui-même et la municipalité qui autorise ce procédé se fait du mal et fait du mal à ses propres administrés.

Des gens simplistes croient éviter l'impôt en trompant l'évaluateur. Supposons qu'il faille une somme de dix mille dollars, comme le dit M. Morin, pour l'administration de la ville. Il faut trouver cette somme de toutes façons, même si dix, vingt, trente ou la totalité des propriétaires ont été sous-estimés par l'évaluateur qui s'est trompé ou qu'on a délibérement trompé ou qui a fermé les yeux. Si le rôle d'évaluation est d'un million une simple règle d'arithmétique établit que la taxe devra être d'un dollar par cent pour arriver à dix mille; si le rôle d'évaluation est du double, la taxe sera de la moitié d'un dollar par cent dollars soit de cinquante cents par cent dollars. Les propriétaires ne paieront pas plus mais la municipalité jouira par contre d'une réputation enviable. On dira d'elle que son rôle d'évaluation est élevé et l'impôt bas, deux fois plus bas que chez telle voisine qui n'a qu'un million d'évaluation et qui doit frapper ses contribuables d'une cotisation d'un pour cent.

LA BETE QUI SE RONGEAIT LES PATTES

Lavare fait songer à cette bête si bête, dont parle Flaubert, qu'elle se rongeait les pattes. Se ronger les pattes pour le contribuable c'est restreindre ses propres moyens, c'est se priver des ressources dont il pourrait disposer. Prenos l'exemple de M. Morin, pour illustrer la sottise de Lavare, du monsieur qui, s'il le pouvait, tromperait l'évaluateur municipal. Supposons, ineffable Lavare, que vous ayiez besoin d'argent. Cela peut se présenter. Vous voulez qu'une institution financière vous avance une somme de $8,000. L'institution demande un certificat au secrétaire-trésorier de la municipalité où se trouve située votre propriété pour établir la valeur de l'immeuble devant garantir cet emprunt. Ce certificat établit que cette propriété est évaluée à $10,000. C'est en vain, Lavare, que vous protesterez que votre propriété vaut en réalité un tiers de plus. Votre emprunt sera impitoyablement refusé.

Donc, a raison de conclure M. Morin, l'évaluation municipale est la base du pouvoir d'emprunt de l'individu aussi bien que de la municipalité.

Enfin, ce n'est pas seulement une pratique sage et raisonnable dans le monde des affaires que l'honnête évaluation d'une propriété, mais tous ceux qui ont administré des successions savent que, dans certains cas, la loi elle-même oblige les tuteurs, les curateurs, ou toute personne ayant l'administration des biens d'autrui à faire placement de l'argent dans les fonds ou les obligations d'un gouvernement, ou d'une municipalité. (C'est rappelons-le en passant dans ces quatre derniers genres de placements provincial, municipal, scolaire et paroissial que se spécialise et se limite exclusivement notre maison) ou dans les biens fonds, mais pour un montant n'excédant pas les trois cinquième de l'évaluation municipale.

SAGE AVIS

Suivons l'avis du sous-ministre des affaires municipales, propriétaires ou estimateurs, soyons honnêtes, scrupuleusement honnêtes dans cette question d'évaluation. L'honnêteté se concilie, comme on le voit, avec le patriotisme bien entendu avec l'intérêt de la municipalité avec l'intérêt particulier.

Foin des gens sots comme Lavare qui sous-estiment leur bien et font songer encore une fois à la bête fabuleuse du grand romancier, si bête qu'elle se rongeait inconsciemment les pattes. (1).

(1) On peut lire avec intérêt les solides études sur la matière publiée par M. Morin dans les trois premiers numéros de la "Vie Forestière et Rurale". Casier Postal 715, Québec.

MERE D'ONTARIO QUI SOIGNE SA FILLE

Mères — surveillez la santé de vos filles. Elles ont besoin de votre soin et vos conseils dès l'âge de douze ans jusqu'à l'état de femme. Beaucoup de femmes ont souffert des années, par suite de manque d'attention durant cette période.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède excellent pour les filles et femmes. Depuis près de 50 ans, il soulage les mères et les filles, il vous soulagera ainsi que votre fille.



Hamilton, Ontario.—"Depuis l'âge de treize ans jusqu'à quinze, ma fille souffrait tous les mois, pouvant à peine se remuer, et lorsque ces douleurs survenaient pendant la classe, on devait la transporter à la maison. Outre les douleurs et l'irrégularité, elle avait des maux de tête, étourdissements, et évanouissements, avec douleurs dans les reins. Je vis votre réclame dans le "Hamilton Spectator" et lui achetai le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Maintenant, elle n'a plus aucune douleur, et nous recommandons votre remède, toutes deux. Elle est employée dans une confiserie et semble très forte. Je vous permets de publier cette lettre comme témoignage."—Mme I. P. Clause, 76 rue Walnut So., Hamilton, Ontario.

MORT DE M. L'ABBE LUCIEN GAGNE

L'ancien curé de St-Ferdinand d'Halifax, est mort, vendredi, à l'hôpital qu'il avait fondé.

AGE DE 77 ANS

La paroisse de St-Ferdinand d'Halifax vient d'être cruellement éprouvée par la mort de son ancien pasteur M. l'abbé Lucien Gagné. M. le curé Gagné est décédé vendredi après-midi, à trois heures, à l'hôpital qu'il avait fondé lui-même à St-Ferdinand. Il y avait tout au plus quinze jours qu'il avait démissionné comme curé de notre paroisse, charge qu'il occupait depuis trente-six ans, et dont il avait profité pour accomplir ici le plus grand bien.

M. le curé Gagné était né à l'Islet, le 27 avril 1845, de Calixte Gagné, cultivateur et d'Apolline Giasson. Il avait fait ses études à Ste-Anne de la Pocatière et avait été ordonné prêtre par Son Emminence le cardinal Taschereau, le 1er octobre 1871. Assistant directeur des élèves au collège Ste-Anne de 1871 à 1872, il était ensuite nommé vicaire à St-Joseph de Lévis, d'où il partait en 1875 pour accepter la cure de St-Cajetan d'Armagh, comté de Bellechasse. Il demeura onze ans à Armagh, qui lui doit la construction du presbytère actuel. En 1886, Son Eminence le cardinal Taschereau lui confiait la cure la plus importante d'Halifax, où il devait passer plus de trente six années et finir ses jours.

Les oeuvres de M. le curé Gagné ne se comptent plus à St-Ferdinand d'Halifax. Il y a restauré l'église et le presbytère puis fondé un collège commercial en 1887. Ce collège ayant été incendié dans la suite, il l'a reconstruit puis agrandi. Il a enfin construit un hôpital où tous les malades de la paroisse peuvent être admis, surtout quand ils joignent à leurs maux la pauvreté. La plupart de ces oeuvres. M. l'abbé Gagné les a accomplies avec ses seules ressources. Il laisse au clergé du diocèse et particulièrement à ses paroissiens l'exemple d'une charité extraordinaire.

A St-Ferdinand d'Halifax une autre oeuvre qu'à développée M. le curé Gagné a été celle de l'éducation. Il a beaucoup encouragé l'éducation, à tel point que la paroisse lui doit aujourd'hui douze prêtres, disséminés dans toutes les parties de la province. Ces prêtres faisaient la plus belle couronne autour de leur premier pasteur et bienfaiteur, lorsque il y a un an environ, M. le curé Gagné célébrait à St-Ferdinand d'Halifax ses noces d'or sacerdotales. M. le curé Gagné souffrait de lésions au coeur depuis quelques mois et c'est cette maladie qui, il y a quinze jours, l'obligeait à demander un remplaçant. Il se confia alors à l'hôpital qu'il avait lui-même fondé de ses deniers et c'est là qu'il est mort vendredi après-midi, après avoir été constamment entouré des meilleurs soins

L'ancien curé de St-Ferdinand d'Halifax était bien connu de tout le diocèse de Québec, et, parmi le clergé il n'était pas seulement un des doyens mais une figure proéminente. Il laisse d'universels regrets. La Providence, pour le remercier de lui avoir donné tant de prêtres, lui avait accordé le bonheur de voir deux de ses neveux élevés au sacerdoce. Ces derniers MM. les abbés Ivanhoe Caron et Florido Gagné, aussi les paroissiens de St-Ferdinand d'Halifax voudront bien agréer toutes nos sympathies à l'occasion du deuil cruel qui vient de les atteindre.

Docteur ARTHUR FAFARD

SPECIALISTE

de l'Hôtel-Dieu de Levis pour les Yeux, les Oreilles, le Nez et la Gorge

— BUREAU A —

Ste-Marie de Beauce

Chez le Dr. Jacques le 1 mardi du mois.

AVIS

Avis est donné par les présentes que Mgr. Jos-Edouard Feuilletault, P. D. et curé de Ste-Marie, Beauce, MM. Edmond Savoie, Eugène Rhéaume, Hermias Dupuis, Philéas Simard, tous cinq comme représentants la fabrique de Ste-Marie, Beauce, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir une loi les constituant en Corporation, eux et leurs successeurs, sous les noms de : "L'Hôpital de Notre-Dame de Protection" à Ste-Marie, Beauce, avec les pouvoirs habituellement conférés à ces corporations.

Ste-Marie, Beauce, 29 septembre, 1922.

Pour les Requérants,

M. LESSARD, N. P.,
Procureur.

NOTICE

Notice is given by the presents that Mgr. Jos-Edouard Feuilletault, P. D. and curé of Ste-Marie, Beauce, Msrs Edmond Savoie, Eugène Rhéaume, Hermias Dupuis, Philéas Simard, all five as representing the Fabric (Fabrique) of Ste-Marie, Beauce, will apply to the Legislature of Quebec, at its next session, for the purpose of being incorporated, themselves and their successors, under the name of : "L'Hôpital de Notre-Dame de Protection" at Ste-Marit, Beauce, with the powers usually granted to same corporations.

Ste-Marie, Beauce, September 31th, 1922.

M. LESSARD, N. P.,
Sollicitor.

JEUNES GENS:

Assurez votre avenir par l'Epargne

Quel que soit votre salaire, faites des économies. Avec de la volonté, vous arriverez à accumuler en banque un bon fonds de réserve qui vous ouvrira la voie du succès.

La Banque Nationale

La plus vieille banque Canadienne-Française, recevra vos dépôts à l'un de ses 347 bureaux, et vous paiera, tous les six mois, l'intérêt régulier des banques.

$1.00 suffit pour ouvrir un compte d'épargne.

BUREAU DE DIRECTION:

PRESIDENT:
L'HON. GEO. E. AMYOT — Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

VICE-PRESIDENT:
J. H. FORTIER — Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Legaré, Ltée.

DIRECTEURS:
A. N. DROLET — de P. G. Bussières & Cie, Québec.
NAP. DROUIN — Président de la Rock City Tobacco Co.
A. B. DUPUIS — Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY — Notaire, direct. du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER — Manufacturier de cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU — Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C. R. — Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU — Notaire, Prés. de Eastern Canada S. & Iron Works.

HENRI DES RIVIERES, Gérant-général.

PRODUITS VICTORIA

Les tomates "VICTORIA", de même que tous les autres produits portant cette marque, vous donneront entière satisfaction parce que nous en maintenons toujours la qualité supérieure.

FRUITS
LEGUMES
POISSONS
ESSENCES
EPICES
THES
CAFES
RIZ
KETCHUP
VINAIGRE
ARROWROOT

Thé Blue Bird

C'est un thé de rare qualité que ce thé BLUE BIRD, mais le prix n'est pas plus élevé pour cela. Demandez-le à votre fournisseur.

Distributeurs : LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, RUE SAINT-PAUL OUEST, - - - - - MONTREAL.



Fumeurs
— quel que soit le tabac que vous fumiez-vous devriez essayer le ROSE-QUESNEL au moins une fois



Vous y trouverez un réel plaisir, une suprême satisfaction parceque le ROSE QUESNEL possède toutes les qualités que doit posséder un tabac supérieur pour la pipe. Il est fabriqué avec des tabacs QUESNEL choisis par nos spécialistes exclusivement pour cette marque. Il est empaqueté par des machines qui scellent l'enveloppe pour conserver au tabac son arome, sa saveur et sa fraîcheur; c'est pourquoi il ne se réduit pas en poussière et brûle lentement dans la pipe, tout en restant doux pour ne pas chauffer la langue.

L'arome "Quesnel" vous captivera

Mais ce qui vous captivera le plus, c'est l'arome du "ROSE QUESNEL"—cet arome unique, agréable, suave et pénétrant si recherché des amateurs. C'est l'arome qui vous fera adopter le "ROSE QUESNEL" comme votre tabac de prédilection.

EN VENTE PARTOUT
10cts
LE PAQUET

The Rock City Tobacco Co. Limited

ROSE QUESNEL
Le Tabac à l'arome sans Egal

Assurance-Automobiles



La Prévoyance assure votre *automobile* contre la perte ou les dommages occasionnés par *l'Incendie, l'Explosion, les Accidents, le Vol*, etc. Elle vous offre une police simple, libérale et économique.

DEMANDEZ NOS TAUX

LA PREVOYANCE
189 rue St-Jacques, Montréal.
Tél: Main 4310-11-12-13.
J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le coeur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les

PILULES ROUGES

peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les PILULES ROUGES pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de maladies intérieures, de métrites, d'anémie, etc., trouveront la guérison en employant les PILULES ROUGES.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux PILULES ROUGES pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.



Fac-similé de la boite des Pilules Rouges

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boite. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Carte Professionnelle

MEDECINS

Docteur J.-E. BERNIER
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ancienne maison de Josaphat Poulin
Beauceville-Est.

Docteur J.-A. DESCHENES
MEDECIN-CHIRURGIEN
Se rendra à domicile avec son auto sur demande par téléphone.
Beauceville-Est, - Qué.

DENTISTES

Docteur JOS. LABRECQUE
CHIRURGIEN-DENTISTE
HEURES DE BUREAU: 9 à 12 a.m.; 2 à 5 p.m.; 7 à 9 p.m.
25 rue Stanislas, - Québec.
Edifice Lavigueur & Hutchison
Téléphone 9936

Docteur Jos. VEILLEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heure de bureau : 9 heures a. m. à 5 heures p. m.
St-Georges, - Beauce.
Téléphone Beauce et Rural

Dr GASPARD FAUTEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
HEURES DE BUREAU : 9 à 12 a.m. ; 2 à 5 p.m. ; 7½ à 8½ p.m.
BEAUCEVILLE-OUEST, -:- P. QUE.

LE BUREAU DU
Dr ALEXANDRE MELADY
Chirurgien-Dentiste
est ouvert tous les jours à
STE-MARIE, —— BEAUCE.
Phone Bell. Boite postale 55.

Dr P.-E. THIBAUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau : 9 heures à 6 heures
En face de la Banque de Commerce
ST-GEORGES-EST - BEAUCE

AVOCATS

J.-D.-PAMPHILE VALLEE
AVOCAT
Beauceville-Est, - Beauce.

ROSAIRE BEAUDOIN
LL. L.
AVOCAT
St-Joseph, - Co. Beauce

J.-Hugues Fortier, C.R.—L. Cliche, B.A., LL.,L.
Ste-Marie St-Joseph
Lorenzo Dutil, B.A., LL.,L.
St-Georges
Fortier, Cliche & Dutil
AVOCATS
Bureaux : à Ste-Marie, St-Joseph et St-Georges
Suivent les Cours de Beauce et de Québec.

NOTAIRES

ANGERS & ANGERS
NOTAIRES
Prêts sur immeubles. — Achats de créances et de débentures
Beauceville-Est, - Beauce.
Téléphone Beauce et Bel

F.-G. FORTIER
NOTAIRE PUBLIC
Bureaux dans le Bloc Deschêne
Beauceville-Est, - Beauce.
Argent à prêter

J. M. FORTIN
NOTAIRE
St-Isidore, Co. Dorchester.
Prêts d'argent

ARPENTEUR-GEOMETRE

GEORGES GARNEAU
Arpenteur-Géomètre
Saint-Joseph, - Beauce.
TEL. BEAUCE ET RURAL

ROSS & LEGENDRE
ARPENTEURS
Prompte exécution des demandes d'arpentage et d'expertise
Bureau principal: ST-GEORGES-EST
Bureau à ST-JOSEPH DE BEAUCE

COMPTABLES

M. ERNEST LEFAIVRE, L.I.C.
J.-ARTH. GAGNON.
LEFAIVRE & GAGNON
Successeurs Lefaivre & Lefaivre, Comptables-auditeurs
LIQUIDATION DE FAILLITES
Compétence et diligence apportée dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
96 rue Saint-Pierre, Québec.
Téléphone 1100.

Allez donc chez
A C. ROUTIER
BIJOUTIER
50, Côte de la Montagne
Vous y trouverez un très grand choix en fait de Bijoux, Montres, Lampes électriques, Argenteries, Verre taillé, etc.

MANTEAUX POUR DAMES

75 manteaux en tissu de laine, envers carreauté, avec poches appliquées, garnis de piqures de soie en brun, vert et couleurs mélangées, 34 à 42 **18.75**

700 manteaux en drap velours de laine en drab, garnis de fourrure, style nouveau, 16 à 42, pour **32.50**

Chapeaux pour dames, en tissu de laine pesant, dernier style, couleurs henna, jade, drab, gris, bleu, brun, pour **2.50**

Corsets à quatre jarretières pour dames, 2 valeurs exceptionnelles pour . . . . . **98c et 1.39**

PARDESSUS POUR HOMMES

Pardessus légers pour messieurs (Slip on), en tissu de laine, couleurs mélangées, avec poches appliquée, 34 à 40 . . . . . **27.50**

Pardessus en tissu de laine, à rayures, envers carreauté, avec poches appliquées, style pour jeunes hommes, 33 à 40 . . . . . **29.50**

MARCEAU & CIE

155 rue St-Joseph, St Roch, QUEBEC

BEAUCEVILLE

Depuis dimanche les fortes pluies que nous avons eues ont non-seulement contribué à éteindre les feux de forêts qui ont causé de grands ravages dans notre district, mais encore à permettre à nos cultivateurs d'entreprendre les labours d'automne. Les puits, les sources et les aqueducs manquaient d'eau. Cette pluie bienfaisante et abondante a remis les choses à point.

—Le groupe des jeunes filles qui ont si brillamment interprété la tragédie "Francesca", aux fêtes du Couvent, il y a quinze jours, est descendu à Lévis, ce matin, pour donner une représentation de cette pièce au Couvent de Lauzon.

—M. et Mme Henri Renault, sont descendus à Québec, lundi matin.

—M. et Mme Gustave Picard, de Québec, étaient en promenade à Beauceville, dimanche.

—M. Irénée Jobin est venu passer le dimanche dans sa famille.

—M. Henri Thibodeau est de retour d'un voyage à Waterville, Maine, l'hôte de sa soeur Mme Wilfrid Boudreau.

—On nous apprend que le grand euchre que va donner les membres du Club de Base-Ball, jeudi, le 26 courant, dans la salle du Collège, promet d'être tout un événement. Il y aura une comédie en deux actes, un joli programme de chant, quantité de prix: et tout cela pour 50 cents seulement. Ne manquons pas cette occasion de s'amuser joyeusement tout en aidant notre vaillante équipe de joueurs à remplir sa caisse..... passablement au débit.

—M. et Mme Alphonse Boudreau, du Rocher, sont de retour d'une huitaine passée à Notre-Dame, à St-Léonard et aussi à Ste-Perpétue de Nicolet.

—Mme Homère Fauteux est partie, mercredi matin, pour une promenade d'une quinzaine à Québec et à Montréal.

—M. Alphonse Laflamme est allé à Montréal, mardi, en voyage d'affaires.

—MM. Jimmy Leclerc et Josaphat Genest sont allés à St-Benjamin, dimanche.

—M. Marcellin Veilleux ainsi que sa jeune fille Irène sont de retour d'un voyage à Québec et Montréal.

—M. P. A. Catellier, représentant de la Nesbitt & Thompson Co., de Montréal, était de passage à Beauceville, la semaine dernière.

—M. l'abbé Ennis, vicaire à St-Prosper, M. le curé J. O. Roy, de St-Théophile étaient de passage à la cure ces jours derniers.

—Mlle Eva Bolduc, de Ste-Lucie est venue passer quelques jours à Beauceville, l'hôte de Mlle Marie Ange Bolduc.

—M. Jos. Veilleux, peintre, est de retour d'un voyage à Thetford.

—A QUI LE NEVEU ? — C'est ce que nous saurons après la partie de cartes le 26 octobre à la salle du Collège.

—M. et Mme P. C. Fortin sont descendus à Québec, jendi matin.

—Mlle Agathe Poulin, fille de M. Joseph Poulin, (Féréol), est partie ce matin de Beauceville pour entrer au Couvent des Soeurs Blanches d'Afrique, à Lévis.

—Mlle Rachel Perras, de St-Benjamin, a passé une quinzaine à Beauceville, chez des parents et des amis.

—C'est ce soir, à la salle du Collège, qu'a lieu la séance publique sur l'hygiène donnée par MM. les Docteurs Couillard et Desvarennes, de Québec, avec projection lumineuse. Il y aura foule et on peut-être assuré d'y passer une agréable soirée.

—Le Conseil de comté est à faire construire un trottoir en ciment en face du bureau d'enrégistrement.

—M. Odilon Nadeau fait également un mur en ciment pour entourer son terrain, dans la côte de la Station. Ces travaux donneront une grande valeur à sa propriété.

—A la séance du Conseil de ville, samedi, nos échevins, sous la présidence de M. le maire Ed. Fortin, ont jeté les bases de l'organisation de notre brigade de feu. Nos extincteurs chimiques, montés sur chassis Ford, ont été expérimentés, la veille, et acceptés par les autorités de la ville. Ces jours-ci, l'organisation sera complète. Nous en reparlerons.

—Mardi le 10, Sa Grandeur Mgr Roy a confirmé 240 enfants. Monsieur le notaire P. Angers a représenté les parrains et Mme Rémi Bolduc, les marraines. Ont assisté Mgr pendant la cérémonie : M. le Curé, M. Lévesque, de St-Benjamin, l'abbé E. Chouinard, secrétaire.

NOTULES RELIGIEUSES DE LA SEMAINE

BAPTEMES. : — Marie-Paul, Gabrielle, fille de Joseph Bolduc et de Rose Aimée Bolduc. Parrain et marraine : M. et Mme Omer Ratté.

—Marie-Jeanne, Thérèse, fille de Georges Plante et de Georgiana Fortin. Parrain et marraine : M. et Mme Wellie Plante.

—Marie, Adrienne, fille de Napoléon Poulin et de Albertine Gilbert. Parrain et marraine : M. et Mme Absalon Gilbert.

—Marie, Blanche, Agathe, fille de Charles Hamel et de Amanda Poulin. Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Roy.

—Joseph, Auguste, Jules, fils de Aimé Dostie et de Alexandrine Fortin. Parrain et marraine : M. et Mme Henri Béland.

—Marie, Madeleine, Fernande, fille de Laurent Bolduc et de Hermance Veilleux. Parrain et marraine : M. et Mme Dominique Bolduc.

—Jos., Toussaint, Gaston, fils de Armand St-Pierre et de Eva Denis. Parrain et marraine : M. et Mme Toussaint Veilleux.

MARIAGE : — Ernest Paquet, fils de Pierre Paquet, de St-Georges, et Mélanie Gilbert, fille de feu Georges Gilbert, rang St-Charles.

SEPULTURES : — Dominique Mathieu, fils de Joseph Mathieu, 8 mois.

—Noël Bolduc, enfant de Laurent Bolduc, 11 mois.

—Josephine Pomerleau, épouse de Joseph Mathieu, 36 ans.

—Henri-Louis Poulin, enfant de Ferdinand Poulin, 3 mois.

ADMINISTRES : — Louis Doyon, Beauceville-Ouest.

—Philomène Lacombe, chez Hormidas Busque, rang St-Charles.

Mgr ROY A BEAUCEVILLE

Lundi après-midi, au son des cloches de l'église, du collège et du couvent, Sa Grandeur Mgr Roy, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Bégin, faisait son entrée à Beauceville, venant de St-Georges. Une foule considérable remplissait l'église paroissiale où Sa Grandeur a présidé à une cérémonie religieuse.

Durant son séjour à Beauceville, Sa Grandeur a reçu la visite des messieurs prêtres des alentours et de plusieurs citoyens.

Mardi après-midi, Sa Grandeur s'est rendue à St-Joseph où, le lendemain, après avoir confirmer les enfants, il regagnait Québec, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Chouinard.

Dimanche, Sa Grandeur s'était rendue à St-Ludger présider à la bénédiction des cloches.

NAISSANCES

Lundi le 9, Mme Armand St-Pierre donait naissance à un gros garçon, baptisé le 10 sous les noms de: Joseph Toussaint Gaston. Parrain et marraine : M. et Mme Toussaint Veilleux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Vallée.

Nos félicitations.

***

Ces jours derniers Mme Laurent Bolduc a donné naissance à une fille qui a reçu au baptême les noms de : Marie Fernande Madeleine. Parrain et marraine : M. et Mme Dominique Bolduc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Vallée.

Nos félicitations.

***

M. et Mme Vénérand Vachon, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'un garçon, né à Daaquam et baptisé à Ste-Justine, sons les noms de : Joseph, Gervais, Roch, Marc Vachon. Parrain et marraine : M. et Mme Noé Chabot, grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations.

Téléphones:
Bureau: Bell, Beauce, Beaudoin No 2
Résid.: Bell, Beauce, Beaudoin No 104

TANCREDE BEAUDOIN
Syndic autorisé

Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

ST-JOSEPH, CO. BEAUCE

Contre la CONSTIPATION Habituelle employez L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

Elle agit doucement mais sûrement, chez les jeunes comme chez les vieux, sans causer aucun malaise.

Les Produits Riga, Limitée. 2 rue Ste-Cécile, Montréal. (Tél. Main 4992)

UN CENTENAIRE A STE-MARIE DE LA Bce.

Un siècle d'existence; telle est l'heureuse et agréable nouvelle qu'apportera l'année 1923 à tous les amis du Couvent des Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame à Sainte-Marie de la Beauce et surtout à toutes les anciennes élèves. En effet ce fut en 1823, qu'à la demande de Messire Antoine Villade, alors curé de Sainte-Marie que les Filles spirituelles de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys vinrent fonder à La Beauce un établissement de leur ordre.

Pendant de nombreuses années le Couvent de Sainte-Marie fut, pour la Beauce et les districts voisins la seule maison du genre où les jeunes filles venaient puiser cette formation et cette éducation si nécessaires pour assurer les bons effets et les mérites de leur carrière respective.

Aussi des anciennes élèves ont décidé de célébrer par un grand Conventum cet événement mémorable qui proclame la vitalité de leur Alma Mater et font un chaleureux appel à toutes les anciennes élèves du Couvent de Sainte-Marie de la Beauce. Toutes, sans aucune exception, sont instamment priées de donner leur adresse, véritable et certaine, à la Révérende Mère Supérieure, Couvent Sainte-Marie, Beauce, et cela sans retard. Les renseignements nécessaires leur seront communiqués dans la suite.

Alors nombreuses, très nombreuses, les anciennes élèves célébreront cette fête inspirée par la reconnaissance et la vénération, fortifiée par la franche amitié et prolongée par le plus doux souvenir.

LE COMITE.

LE BON CINEMA

—o—

A l'avenir il n'y aura qu'un programme par Semaine qui sera donné le Jeudi et Samedi.

LA SEANCE DU MARDI SERA CANCELLEE

JEUDI ET SAMEDI

WHISPER MARKET

C. GRIFFITH

FIGHTING FATE (Série)

EPISODE : 9

COMEDIE

L. SEMON
HIS HOME SWEET HOME

ADMISSION : 30 cts

NOUVEAUX OFFICIERS

L'Association des Voyageurs Catholiques, district de Beauce, a tenu une assemblée générale, le 8 octobre dernier et a fait l'élection de ses nouveaux officiers avec le résultat suivant :

Léon Grégoire, Ste-Marie, Président.
Georges Leclerc, Ste-Marie, Vice-Président.
Gabriel Taschereau, Ste-Marie, Secrétaire.
L. Ph. M. Dechêne, Ste-Marie, Secrétaire-Trésorier.
Gédéon Tardif, Ste-Marie, Secrétaire-Correspondant.
J. O. A. Bilodeau, Ste-Marie, Bibliothécaire.
J. N. Doyon, Ste-Marie, Assistant Secrétaire.
Gédéon Gendron, Ste-Marie, Conseiller.
Art. Giroux, Scott, Conseiller.
M. J. A. DeBlois, Président sortant de charge.
M. l'abbé Bélanger, vicaire à Ste-Marie, nouvel aumônier du Cercle.

Des discours ont été prononcés et des motions de remerciements à l'adresse des anciens officiers, tout particulièrement de M. l'abbé Dumais, ancien aumônier, et de M. DeBlois qui, tous deux, se sont dépensés sans compter pour le succès du Cercle.

Nos félicitations aux nouveaux officiers élus.

PRIX DISTRIBUES AUX EXPOSITIONS AGRICOLES ET AUX CONCOURS

ORGANISES DANS LA BEAUCE CETTE ANNEE.

Une exposition sucrière . . .	$1000.
Une exposition de Comté . .	$1100.
Six expositions de moutons .	$1200.
Trois expositions de porcs . .	$ 900.
Deux expositions paroissiales	$ 200.
Trois expositions scolaires . .	$ 200.
Deux expositions de grains .	$ 150.
Exposition du cercle des fermières	$ 100.
Une exposition horticole . . .	$ 125.
Une exposition de volailles .	$ 50.
Six concours d'alimentation .	$ 700.
Cercles de jeunes éleveurs . .	$ 500.
Cercles d'élèves fermiers . . .	$ 200.
Concours de légumes	$ 125.
Concours de jardins potagers	$ 125.
Concours d'étable	$ 100.
Profits réalisés sur la vente de 15 chars d'agneaux enrégistrés	$1170.
Profits réalisés sur l'expédition d'un char de volailles .	$ 700.
Profits réalisés sur l'expédition de 2 chars de porcs .	$ 420.
	$9065.

NOUVEAUX ARRETS

Les autorités du Quebec Central nous prient d'informer le public que le train-moteur — le train-autobus — arrête maintenant au Rocher, au village Gilbert et à la Traverse à niveau de la rivière Gilbert pour y prendre des passagers. C'est là une accommodations notable et cet autobus rend de précieux services au public-voyageur.

2 fois.

MAISON A VENDRE

Une bonne maison en face de la Station, à Beauceville, une bonne cave, aqueduc, lumière électrique, dependances, etc. Conditions faciles. S'adresser à :

L'"ECLAIREUR."
ou à :
J. A. AUDET,
St-Léon de Standon,
Co., Dorchester.

12-15 nov. P.

COURCELLES

En visite

Courcelles, 10 octobre, 1922. M. le Curé est absent cette semaine pour assister aux Quarante-Heures de St-Vital de Lambton.

—M. et Mme Emile Lessard étaient en promenade dimanche chez leurs parents, de St-Ephrem.

—M. et Mme Nap. Labbé sont allés passer le dimanche avec leur fille, la Révérende Mère Ste-Angèle de Foligno, religieuse de St-François d'Assise à Limoilou.

—M. Arthur Dominique et sa famille, ainsi que M. et Mme Joseph Dubé sont allés visiter des parents de St-Ludger, et assister à la bénédiction des cloches qui a eu lieu en cette paroisse, le 8 octobre.

—M. et Mme Léopold Tardif, de St-Camille sont en promenade chez leurs parents.

—M. Joseph Francoeur est revenu enchanté d'un voyage dans l'Ouest canadien, après deux mois d'absence.

—Plusieurs parents et amis de M. Evariste Beaudoin sont venus cette semaine les saluer avant leur départ pour les Etats-Unis.

—Mme et Mlle Garant nous sont revenues après un mois d'absence d'une promenade à Lévis, St-Michel, St-Valier, St-Gervais et Montmagny.

Divers

Les exercices du mois du Rosaire se font avec piété. Puisse notre bonne Mère du Ciel nous bénir et répandre sur nous ses plus abondantes faveurs.

Actualités

Les récoltes sont terminées depuis quelques semaines déjà et le rendement est bon. Les cultivateurs ont pu se remettre à labourer, grâce à la pluie bienfaisante que nous avons eue ces jours derniers.

M. Alphé Roy, propriétaire du moulin à scie est à faire installer chez lui la lumière au gaz et nous espérons que bientôt plusieurs suivront son exemple.

M. J. E. R. Pagé est après agrandir son magasin.

M. Aurèle Bélanger fait aussi des réparations à sa maison.

M. Philibert Roy s'est acheté un emplacement et est à se bâtir une maison et une boutique des plus modernes pour travailler le bois.

ST-THEOPHILE

Départ

C'est avec regrêt que nous apprenons que M. l'abbé Fortin, curé de notre paroisse, nous quittera bientôt pour aller prendre charge d'une nouvelle cure à Berthier. Avant son départ, nous tenons à lui offrir nos sincères remerciements pour tout ce qu'il a fait pour nous, et surtout, nous lui demandons bien pardon, si par le passé nous avons blessé sa modestie, soit parce que nous n'avons pas pesé assez nos paroles ou par manque de charité à son égard. Espérons qu'il est déjà prêt à tout oublier, excepté un petit souvenir dans ses prières à nos intentions.

Mariage

Lundi matin, M. E. Vignault unissait sa destinée à Mlle Ida Beaudoin, tous deux de Marlow. Nous leur souhaitons un avenir heureux.

Honneur au mérite

Nos félicitations à Mlle Eva Mathieu, institutrice, à St-Théophile qui vient de recevoir du Département de l'Instruction publique par l'entremise de M. l'Inspecteur Côté une gratification pour succès dans l'enseignement.

VIOLETTA.

TERRE A VENDRE

Belle terre de 125 âcres, dont 75 âcres en excellente culture, maison, grange à deux étages, écurie en ciment et autres bâtisses.

Situé, à 3 milles à peine du village, très beau chemin à 6 arpents de l'école, et, à 6 arpents de la fromagerie.

Prix pour un prompt acheteur $3,500.00.

S'adresser à :

H. CREPAULT
St-Camille, Co., Wolfe.

ept 28, Oct 5-12-19.

OMISSIONS

Lors des funérailles de la regettée Madame P. E. Renault, dans le compte-rendu que nous en avons fait, les noms de M. Rosaire Beaudoin, avocat, Tancrède Beaudoin, syndic, et celui de M. Alp. Dallaire, marchand, de Ste-Marie, Beauce, ont été omis.

Dont acte.

***

Egalement, dans le compte-rendu de la séance donnée au Couvent, le nom de Mlle Hélène Déchêne, qui a rempli un rôle avec beaucoup de gentillesse et de grâce, n'a pas été mentionné. Nous tenons à lui donner crédit de sa charmante collaboration.

LES MEILLEURES RENTES

Les rentes des "Prévoyants du Canada" sont les meilleures; elles sont d'abord établies d'après un principe juste, puis la Compagnie progresse de façon extraordinaire. Les résultats que démontre le rapport au 30 septembre en sont une nouvelle preuve. L'actif du Fonds de Pension est de $2,755,318.81; les sociétaires au nombre de 61,784, détiennent 118,979 parts. Pour réaliser l'importance de ces chiffres, il n'y a qu'à se rappeler qu'ils représentent un revenu annuel de plus de six cent mille ($600,000.00) piastres. Enrôlez-vous immédiatement pour devenir co-propriétaire de cette fortune immense.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante pour service général et sachant faire la cuisine. Bons gages. S'adresser à :

M. PIERRE BOUFFARD
Avocat
St-Joseph, Beauce.

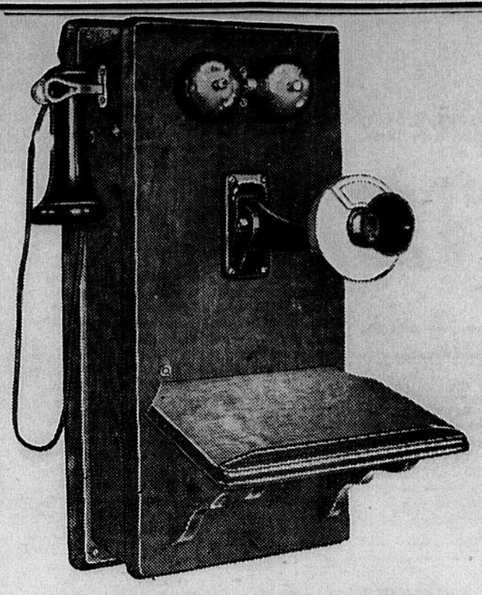
J. N. O.

Sainte-Marie

De retour

Monsieur et Madame J. O. A. Bilodeau, courtier d'assurance, de Ste-Marie de Beauce, sont revenus de leur voyage à New-York, Atlantic City et autres endroits des Etats-Unis.

Monsieur Bilodeau représente toujours la puissante Compagnie La New-York Life Insurance et il invite cordialement ses nombreux amis à son bureau à Ste-Marie de Beauce.



ATTENTION !

— aux —

COMPAGNIES DE TELEPHONE

Livraison immédiate de Boîtes de haute qualité de la

CENTURY TELEPHONE COMPANY

ASSORTIMENT A BEAUCEVILLE

Pour l'avantage des compagnies de téléphone de notre district, je tiens un assortiment de boîtes CENTURY.

Ces instruments sont très jolis. Petites boîtes "Knobby" finies chêne doré.

L'appareil est scientifiquement agencé et solidement bâti, par conséquent le parler et l'appel sont excellents.

Il y a cinq mille de ces téléphones dans le district, que j'ai installés, et qui donnent entière satisfaction.

Chaque instrument porte la garantie de la manufacture pour une période de cinq ans.

PRIX RAISONNABLES

Téléphonez ou écrivez-moi pour les prix ou toute autre information.

ARTHUR MARTEL, Agent
BEAUCEVILLE, QUEBEC.

CENTURY TELEPHONE CONSTRUCTION CO.
Buffalo, N. Y. Bridgeport, Ont.



COUR SUPERIEURE

CANADA,
Province de Québec,
District de Beauce.

No. 6716. — Dame Rose-Anna Bolduc, épouse commune en biens de Georges Couture, charretier de Vallée Jonction,

Demanderesse,

&

Le dit Georges Couture,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 5ième jour d'octobre 1922.

Saint-Joseph de Beauce, 5 octobre, 1922.

ROSAIRE BEAUDOIN,
Proc. de la demande.

LE BEURRE CANADIEN EN ANGLETERRE

Au retour d'un voyage outre-mer où il a vu l'arrivée à Liverpool de la plus forte expédition de beurre qui soit partie du Canada, (50,000 boîtes), Le Commissaire fédéral de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération, M. J. A. Ruddick, dit que le défaut principal que les Anglais reprochent au beurre canadien, c'est qu'il est trop salé. Les gens là-bas aiment leur beurre peu salé. La difficulté, c'est que les fabricants ne savent jamais si un beurre doit être exporté ou s'il doit être consommé au pays. Le meilleur moyen d'en sortir serait d'habituer le consommateur canadien à manger du beurre moins salé qu'il n'a fait jusqu'ici. Le Commissaire dit que les marchés anglais accueilleraient avec plaisir des quantités plus abondantes de beurre canadien, pourvu qu'il soit du type demandé. A l'heure actuelle, la Nouvelle-Zélande occupe le haut de l'échelle dans les exportations de beurre en Grande-Bretagne, quoique cependant les exportations du Canada en juillet accusent une superbe augmentation par comparaison au mois correspondant de 1920 et 1921.

Vin Sapin Fortin

Cher Monsieur,

Quelques mots pour vous dire que j'ai fait usage du "VIN SAPIN FORTIN" pour une oppression, j'ai employé sept bouteilles et à présent je suis très bien, c'est avec plaisir que je vous envoi ce certificat.

Votre tout obligé,

ALPHONSE PLANTE, St-Frédéric, Beauce.

Fabriqué par CHS. FORTIN, Robertsonville

L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR

LE SYSTÈME DES RENTES VIAGÈRES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION

offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. Par des paiements minimes ou élevés on peut s'assurer une rente viagère, immédiate ou différée, de $50 à $5,000 par an, toute la vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois.

Ces rentes s'achètent soit sur une seule vie, ou sur deux vies conjointement.

Après que le contrat est émis, on peut changer de domicile sans dommage.

Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices —les paroissiens pour leurs pasteurs.

Cette rente est exempte de toute saisie.
Elle est exempte de tout impôt fédéral.
Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.

GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA.

S'adresser au maître de poste de l'endroit, ou bien écrire en franchise à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement du Dominion, à Ottawa, pour obtenir des brochures descriptives. Mentionner l'âge au dernier anniversaire de naissance et le sexe.